



HAL
open science

Recherches récentes sur la campagne lodévoise, le cas d'un terroir : Nébian de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge

Laurent Schneider

► **To cite this version:**

Laurent Schneider. Recherches récentes sur la campagne lodévoise, le cas d'un terroir : Nébian de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge. *Études héraultaises*, 1991, 7/8, pp.69-89. hal-03306414

HAL Id: hal-03306414

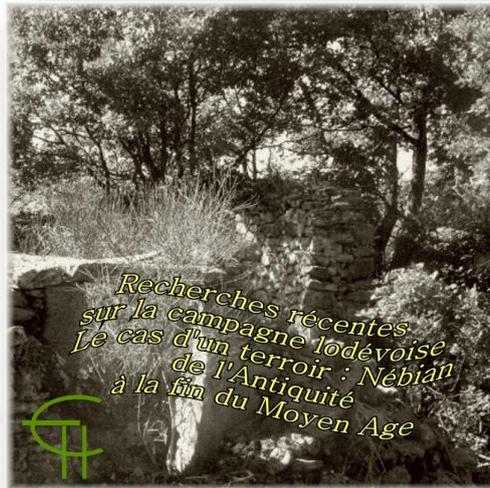
<https://hal.science/hal-03306414>

Submitted on 30 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

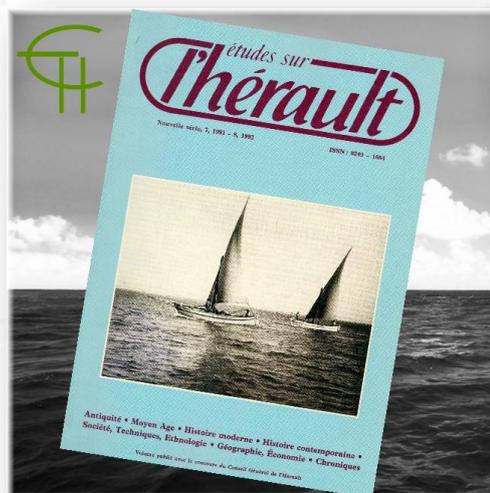
Article : Recherches récentes sur la campagne lodévoise - Le cas d'un terroir - Nébian de l'Antiquité à la fin du Moyen Age



Auteur (s) : Laurent SCHNEIDER

Nombre de pages : 19

Année de parution : 1992



Recherches récentes sur la campagne lodévoise

Le cas d'un terroir : Nébian de l'Antiquité à la fin du Moyen Age

par Laurent Schneider *

C'est de longue date que l'étude de l'habitat constitue un axe de recherche privilégié pour archéologues et historiens. Sous l'effet des prospections de surface, les approches se sont progressivement modifiées, tandis que les objectifs se sont déplacés (Favory 1989).

L'on parle désormais de paysage (Ferdrières 1986), de territoire ou de sol (Poupet 1988), dans lesquels s'intègre alors seulement un réseau d'habitats. Le Languedoc n'est pas resté à l'écart et les travaux récents attestent de cette vitalité nouvelle (Malvis 1988, Parodi et al. 1987, Passelac 1983, Lugand 1987 et Amblard et al. 1985). De nombreux secteurs, qu'ils soient géographiques, chronologiques ou méthodologiques, ont été explorés.

Cette étude entreprise en 1989, propose avant tout dans la lignée historiographique récente d'observer les structures du peuplement antique et médiéval d'un terroir communal héraultais, de manière à fournir en diachronie un ensemble de données et de réflexions, pour l'étude de l'habitat rural historique en languedoc.

La longue durée dans laquelle est placée cette enquête justifie en partie le choix d'un cadre territorial restreint. Cet essai est en fait lié à une recherche plus globale, actuellement en cours, sur les campagnes médiévales du lodévois et du nord-biterrois (Schneider 1989 et 1991).

1. Le terroir : contextes historique et géographique

Terroir de transition entre les premiers contreforts calcaires du massif de Peret/Cabrières et le bassin moyen de l'Hérault (figure n° 1), l'espace nébianais l'est aussi sur le plan politique et administratif puisque situé dans la zone méridionale du diocèse de Lodève, ici limitrophe de celui de Béziers. Zone frontalière, les limites précises entre ces deux territoires ne peuvent être abordées qu'à partir du XIV^e siècle, notamment par le *registrum ecclesiarum* rédigé vers 1324-25, par l'évêque lodévois Bernard Gui (Rouquette 1923). Antérieurement, cette démarche est plus fragmentaire, liée pour l'essentiel à quelques chartes localisant villae, manses ou castra dans la circonscription des deux cités. Ainsi, en 1008, un certain Bernard donne à Gellone une vigne située *in comitatu Lutevensi, infra terminium de villa que vocant Nibiano* (Alaus 1898, 174).

C'est en vertu du principe de l'accommodement diocésain à l'organisation de l'empire, sanctionné par le canon IV du concile

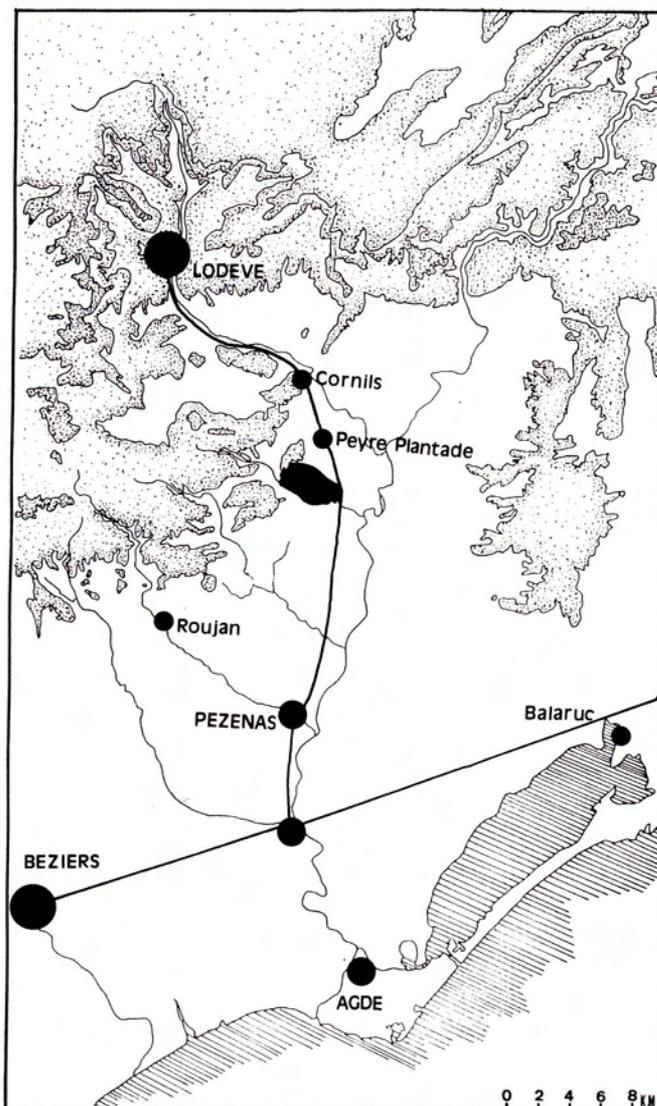


Fig. 1. - Contexte géographique.

de Nicée en 325 (Marrou 1985,95), que l'historiographie a fixé la limite territoriale des cités lodévoise et biterroise sur des frontières diocésaines réellement connues à partir du XIV^e siècle, puis par la cartographie du XVIII^e siècle (1).

En fait, la géographie de ce petit terroir situé dans une zone de piedmont qui borde à l'Ouest le bassin médian de l'Hérault, offre un cadre naturel propice à l'établissement d'une frontière physique.

Le territoire nébianais comporte deux types de terrain globalement compris entre 50 m et 280 d'altitude. A l'est et au centre se trouve une plaine alluviale formée par les hautes terrasses de l'Hérault et de son affluent la Dourbie, tandis que plusieurs massifs calcaires et coteaux basaltiques forment les contreforts occidentaux et méridionaux de cet espace.

L'étroite vallée, taillée par la Dourbie depuis les dolomites de Mourèze, ainsi que l'éperon basaltique des Gaujousses, constituent le seul étranglement, limitant sur la rive droite, la moyenne vallée de l'Hérault de la basse vallée, inondable au moment des crues. Cet étranglement fait face, sur la rive gauche du fleuve, à la hauteur de Tressan. En ce lieu, le bassin moyen de l'Hérault ne mesure que deux kilomètres de large alors qu'il approchait les dix kilomètres sous le parallèle Rabieux-Gignac.

Les limites méridionales de la commune reproduisant celles du diocèse bas-médiéval et moderne suivent ainsi tantôt le cours de la Dourbie, tantôt la crête de l'éperon des Gaujousses. La situation administrative de ce tènement, seule enclave nébianaise localisée sur la rive droite de la Dourbie peut éclairer le flou de cette limite ponctuelle du lodévois et plus généralement de toute sa frontière méridionale.

Sous l'ancien régime, le tènement des Gaujousses fait partie de la communauté de Nébian, diocèse civil de Lodève, mais appartient à la paroisse de Lieuran-Cabrières dans le diocèse religieux de Béziers (Appolis 1951, 7-10). Inversement plus à l'ouest, près du pic de Vissou, le tènement Saint-Peyre correspondant à l'ancien territoire du prieuré Saint-Pierre d'Escourbiac est partie intégrante de la communauté de Cabrières, dans le diocèse civil de Béziers, mais appartient à la paroisse de Mourèze dans le diocèse religieux de Lodève.

Cette situation, qui illustre encore pour l'époque moderne, l'ambiguïté de ces limites, incite à la prudence dans l'utilisation de toute méthode récurrente abordant l'étude du territoire de l'antique cité de Lodève malgré le principe d'accommodement. Pour l'heure, les recherches sont encore trop peu avancées, voire contradictoires, pour qu'une cartographie précise soit dressée.

La situation est d'autant plus complexe qu'ici, dans le centre Hérault, s'observe une densité d'implantation urbaine importante en opposition avec le peuplement du territoire de la colonie nîmoise mieux connue. Plin l'Ancien mentionne en effet dans cette zone deux agglomérations de droit latin, Pézénas et Cessero/Saint-Thibéry dont on ignore toujours les rapports territoriaux au sein de la colonie biterroise. En dépit de l'indigence des textes et de l'épigraphie, il faudra attendre et souhaiter le développement des études concernant la recherche des vestiges cadastraux antiques pour un renouvellement de la problématique.

D'après la table de Peutinger, un itinéraire reliait depuis la voie domitienne à Saint-Thibéry, Pézénas et Lodève à la Gaule du centre (Combarous 1970). Localement celui-ci devait passer dans la frange orientale du terroir suivant grossièrement l'actuelle voie ferrée, puis le chemin de la grange à Fouscaïs et Quintarié reliant alors l'important habitat groupé de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault, avant de décrire une courbe à l'approche de la « bouche serrée »⁽²⁾ de Rabieux, pour rejoindre Lodève en longeant la rive gauche de la Lergue (figure n° 2).

En témoigne principalement la toponymie faisant alors référence à un bornage. Un *campum de Petra Ficata* est mentionné en 1109 et 1110 (Cassan 1900, 259 et 264), tandis qu'existe un tènement de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault. Plus au Nord, cet itinéraire rejoignait à proximité de l'étroit défilé de Rabieux un autre habitat groupé gallo-romain (Schneider 1989, 141) issu des mutations de l'oppidum protohistorique de Cornils (Garcia 1986). En ce lieu, la voie est bordée d'une série de sarcophages du haut Moyen-Age (Ginouvez 1987).



Fig. 2. – La voie Cessero-Segodunum à l'approche du site de Cornils. Elle est ici bordée de sarcophages du haut Moyen Age. (cliché : L. Schneider)

Au ^{XIV} siècle, ce réseau était déjà passablement modifié comme en témoigne l'existence d'une *stratam publicam* jouxtant l'église nébianaise de Saint-Michel de Daumazan (Rouquette 1923, 16).

2. L'approche du terroir : la méthode

2.1. Les prospections

Entre 1982 et 1989, le territoire communal a été intégralement prospecté. Le caractère ponctuel et isolé de cette démarche réalisée indifféremment en zone de plaine, piedmont et garrigue n'a pas encore permis d'analyser les données du parcellaire et donc, d'engager une réflexion sur la dynamique paysagère.

Chaque site reconnu a fait l'objet de prospections répétées liées à une fréquentation régulière de ce terroir sur plusieurs années⁽³⁾. Cette progression présente pour avantage de suivre en continu l'image d'un site en fonction des lectures différentes qu'offrent les travaux agricoles (labours d'entretien, charruage, remembrement parcellaire etc...), mais aussi en fonction de l'érosion proprement dite des sites.

La fréquentation régulière d'un site est d'importance. Dans plusieurs cas, la chronologie mais aussi l'extension même d'un site ont été modifiées d'une visite sur l'autre, parce que les facteurs de lisibilité avaient eux-mêmes évolué. Cette remarque invite à la prudence sur le caractère exhaustif des connaissances, en fait simple reflet ou photographie d'un contexte de lisibilité où ne s'exprime en surface qu'une partie des réalités du sous-sol, ceci en fonction de facteurs exogènes parfois difficiles à saisir et mesurer.

2.2. L'observation et la chronologie

L'analyse doit aussi permettre d'adapter le discours en fonction de plusieurs principes d'observation. En effet, celle-ci portera

sur du détruit (site archéologique partiellement conservé), sur du provisoire ou de l'éphémère (certains types de sites du fait de la menace des travaux qui pèsent sur eux, n'existeront bientôt plus), enfin sur du projeté (des textes font parfois allusion à des habitats que l'on ne retrouve pas matériellement, qui n'existent plus ou qui sont par trop modifiés). L'observation projetée comporte en fait un premier niveau d'interprétation.

L'interaction des observations, historiques, géographiques, et archéologiques, favorise une nouvelle lecture des données. Le « paysage reconstitué » ainsi nommé par Jacques Cloarec (Cloarec 1984) a tout à gagner des échanges de plus en plus intenses entre disciplines, qu'il s'agisse des questions posées, des méthodes, ou des connaissances acquises.

La méthode employée pour cette enquête est désormais classique. Elle utilise la prospection au sol et aérienne, l'examen des cadastres anciens, le dépouillement des textes, et l'analyse architecturale des monuments conservés, mais aujourd'hui le discours méthodologique tient moins à la présentation de ces investigations qu'à la sémantique de l'exploitation des données. Que dire en fait d'un site connu au haut Empire Romain par quelques tessons, pendant le haut Moyen Age par une pièce sculptée, puis au delà de l'an mil par quelques textes et un édifice monumental ? Comment le comparer à un autre site uniquement connu par les textes ou l'architecture ? Comment aborder les problèmes de continuité remarquable ou de rupture lorsque la connaissance d'un site est liée à des facteurs de conservation, de lisibilité, de non exhaustivité des textes, mais aussi d'investissement dans la quête d'informations ?

La notion même de site ne peut être clairement définie (Zadora-Rio 1986, 11-12). Celui-ci correspond à un champ théorique ambigu, maillon intermédiaire entre la perception d'un fait humain à un moment donné et son interprétation historique, archéologique ou encore géographique.

Enfin, l'échelle temporelle va elle aussi affecter le sens des faits archéologiques. Ici, la priorité a été donnée à la longue durée, le découpage en sections intermédiaires permettant de rendre compte à une époque donnée de la situation du peuplement. Privilégiant une problématique de la transition, la dimension temporelle devrait être déperiodisée, réduite à des découpages en générations, ce que l'état de la documentation disponible est loin de permettre. Au contraire, le découpage chronologique adopté pour cette enquête, correspond à 8 phases regroupant pour chacune des fourchettes de deux à trois siècles permettant de rendre compte d'une simple tendance du peuplement.

La méthode d'exploitation des données consiste donc à l'adaptation d'un discours progressif et critique dans les différents degrés d'analyse qu'il est possible de mettre en oeuvre pour dégager un modèle.

Dans ce sens, le choix d'une échelle territoriale restreinte devrait favoriser une micro-analyse susceptible d'enrichir un regard plus général sur l'ensemble des campagnes lodévoises.

L'enquête nébianaise est incomplète. L'analyse du parcellaire et de la macro-structure paysagère ne sont encore qu'à l'état de chantier, mais il nous a paru opportun, de livrer dès à présent la première documentation constituée, de manière à fournir une trame préliminaire de réflexions/discussions pour l'étude de cette micro-région, jusqu'ici située à l'écart des courants de recherches sur l'occupation du sol ⁽⁴⁾.

3. Les données : catalogue des sites

3.1. Les baumes (34-180-015 H)

Situé dans la partie méridionale du terroir, sur les flancs de la colline des baumes dominant la rivière Dourbie, se trouve un atelier d'extraction de meules. Plusieurs d'entre-elles après avoir

été détournées n'ont pas été détachées. Elles sont obtenues dans du conglomérat. L'épaisseur varie de 30 à 50 cm, le diamètre entre 1,40 et 1,50 mètres. L'extraction s'est faite « en cheminée » dans le flanc de la falaise (figure n°3).

Aucun tesson n'a été découvert, mais ce site peut être mis en relation avec un texte de 1245 dans lequel, le commandeur des Hospitaliers établis à Nébian concède en acapte à trois frères une carrière *apud Rocairol in podio de Balmis*, pour en extraire des meules et des moulins (Barrandon 1963,178).



Fig. 3. – Atelier d'extraction de meules des Baumes.
(cliché : L. Schneider)

3.2. Campaurus I (34-180-008 H)

A flanc de coteau sur une parcelle maintenue en terrasse, 150 mètres au nord de la Dourbie, se trouve un petit établissement antique (surface 180 m²) de la seconde moitié du premier siècle et du deuxième. Quelques témoins diffus, difficilement interprétables (2 fragments d'amphore massaliète, 3 fragments de céramique campanienne A), pourraient appartenir à un horizon plus ancien, sans doute républicain.

3.3. Campaurus II (34-180-017 H)

Le site installé au pied de la colline des traversières, s'abaissant alors dans la vallée de la Dourbie, a été révélé par une abondance de tuiles antiques. Les céramiques sont diffuses et rares, mais l'importance des fragments découverts exclut l'hypothèse d'une zone d'épandage. Le site correspond à un petit établissement (surface 180 m²) de la fin du 1^{er} siècle et du second après notre ère.

Tegulae, dolia, 43 fragments de céramiques communes diverses, 30 fragments de céramique sigillée sud-gauloise (drag 37, 35/36, 27).

3.4. Le Cayla (34-180-013 H)

Bordant la rive gauche de la Dourbie, le site du Cayla, se présente comme un éperon de type cap-barré. Sur le flanc sud, se trouvent des falaises abruptes, tandis qu'en limite du plateau, au nord, un long mur de pierre sèche protège une pente plus adoucie.

Les céramiques fort nombreuses s'étalent sur 7,76 hectares, principalement sur les pierriers laissés par la mise en culture des lieux, sur les éboulis du mur en pierre sèche, et sur les pentes des terrasses Est, où les terres correspondent à l'érosion des sols supérieurs. Chronologiquement, elles couvrent toute la période comprise entre le VI^e siècle avant notre ère et le premier après. Si la lisibilité des vestiges ne permet pas de reconnaître des zones préférentielles de concentration par période, l'on observe une nette majorité d'éléments républicains (dressel 1a, 2/4 et Rep I).

3.5. Lou Cun (34-180-011 H)

Au centre du terroir communal, le site de Lou Cun se trouve sur un flanc de coteau à 200 m du ruisseau de Plamégé. Il correspond à un établissement modeste créé dans la seconde moitié du premier siècle et abandonné à la fin du second de notre ère.

Au début du siècle, des travaux agricoles avaient révélé des vestiges plus importants : restes de constructions, fragments de vases sigillés, lampe en terre cuite, monnaies d'Antonin-le-Pieux (Bonnet 1930, 34).

Aujourd'hui, malgré quelques tuiles et dolia, les vestiges se rapportent essentiellement à des mobiliers céramiques. On notera trois estampilles : OF BA., IVLLINUS, signature intradécorative L.COSI sur drag 37.

3.6. Les Gaujousses (34-180-019 H)

Situé à moins de 200 m de la rive droite de la Dourbie, dans la partie méridionale du terroir, le site des Gaujousses apparaît vers la fin du II^e siècle av. ; J.-C. Abandonné dans le courant du I^{er} siècle après, il est fréquenté ou réoccupé ponctuellement au V^e siècle.

Un charrage profond réalisé en 1988 avait permis d'observer des matériaux de construction (moellons de calcaire sommairement équarris, plaque de mortier, béton de tuileau, blocs en basalte) ainsi qu'une trace rectiligne gravillonneuse bordée de pierres pouvant correspondre à un chemin grossièrement orienté NO/SE.

3.7. Les Moulières (34-180-010 H)

Faisant face au site de Lou Cun, l'habitat des Moulières a été installé vers le milieu du premier siècle avant notre ère à flanc



Fig. 4. – Les Moulières. Un mur de terrasse contemporain intègre une structure antique encore partiellement conservée (cliché : L. Schneider).



Fig. 5. – Les moulières : Détail de l'appareil antique (cliché : L. Schneider).

de coteau de la colline éponyme. Le système d'organisation de l'habitat s'adaptant aux contraintes géographiques avait nécessité l'établissement d'un système de terrasse. Fait remarquable, il subsiste encore de nos jours des murs maçonnés antiques qui ont servi d'assises aux terrasses contemporaines. Cette structure est précisément orientée à 96,90 grades Est (figures 4 et 5).

Le site couvrant une surface d'environ 500 m² est abandonné à la fin du I^{er} siècle ou dans la première moitié du second de notre ère.

3.8. Navis (34-180-009 H)

Au sud-ouest du village se trouve une source près de laquelle a été installée une petite implantation aux IV-III^e siècles avant notre ère. Le site est réoccupé plus durablement aux I-II^e siècles après J.-C.

3.9. Pichaures (34-180-005 H)

Le tènement de Pichaures se situe en bordure de la R.N. 9, dans la partie sud-est de la commune, à proximité immédiate du ruisseau de la Carrierrasse (Ginouvez 1987). Il correspond à un établissement fondé vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère et occupé durablement jusqu'au V^e siècle, localisé principalement sur les parcelles n^o 169 à 175, soit une superficie de 1,2 hectares (figure n^o 6). Matériaux de construction, tesselles de mosaïque et mobiliers abondant attestent de l'importance du site.

A la dernière phase antique de l'habitat se joint une nécropole (coffres de tuile) installée à flanc de coteau sur la parcelle 432, moins de 100 m au sud-ouest des zones de vie. Nécropole qui semble avoir fonctionné entre le III^e et les IV-V^e siècles. Des sarcophages antiques avaient déjà été signalés au début du siècle (Bonnet 1930, 34).

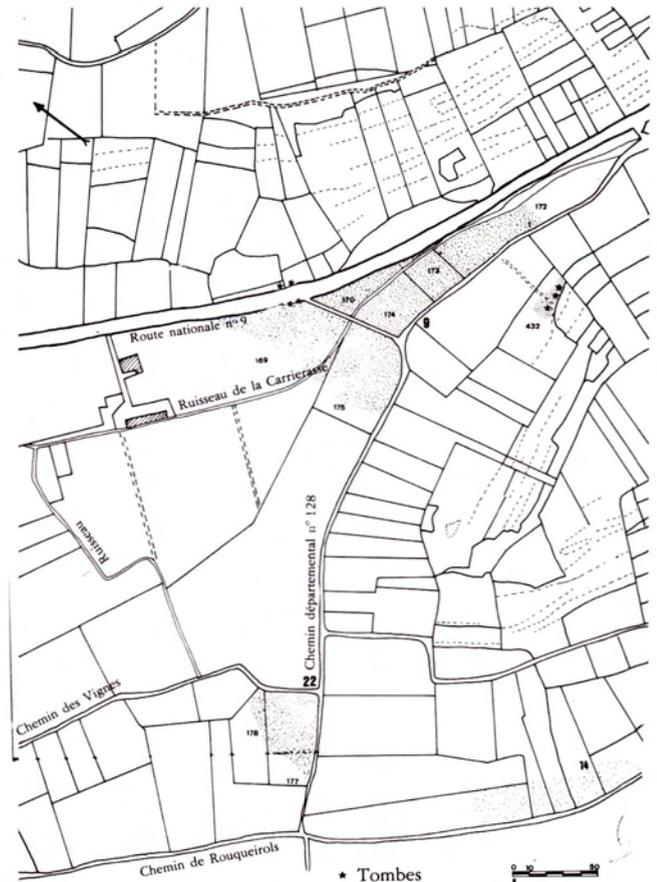


Fig. 6. – Les sites de Pichaures (n^o 9), les Vignès (n^o 22) et des Rouqueirols (n^o 14) intégrés dans le parcellaire actuel.

Les tessons du haut Moyen Age (essentiellement des céramiques kaoliniques) sont rares, mais un cimetière des VII^e-X^e siècles est installé sur les ruines de l'habitat antique, en bordure d'un chemin qui deviendra au XIV^e siècle une *stratam publicam* (Rouquette 1923, 16). Plusieurs tombes en coffre ou batière de dalles sont encore visibles dans le talus qui borde cette voie (Gallia 26, 1964, 470).

3.10. La Prade (34-180-016 H)

Dans la zone des hautes terrasses alluviales au centre du terroir, à 150 m du ruisseau de la carrièrassse se développe un habitat modeste à partir de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. L'ensemble perdure jusqu'au milieu du III^e siècle.

3.11. Puech Augé, Domaine de la tour

En 1234, le précepteur de Nébian (maison des hospitaliers) rend hommage à l'évêque pour la tour de Puech Augé et la forcia de Liausson (Rouquette 1923, 74).

Cette tour est aujourd'hui intégrée dans les constructions d'un vaste domaine viticole. Les proportions de l'édifice, l'appareil alterné des murs évoquent sans conteste une fortification quadrangulaire des XII^e-XIII^e siècles.

3.12. Les Pommiers (Moulin des Pommiers)

En 1158, Ermond de Murviel et Pierre de Brignac concèdent une partie du moulin de Soubeiran de Rocarol à la maison hospitalière de Nébian (Barrandon 1963). Un siècle plus tard en 1257, le commandeur achète à Pierre Sanche ce même moulin pour la somme de 3 000 sous (*Molendinum quod ego habebam in aqua Durbie in parrochia Sancti Michaeli*) (Barrandon 1963).

Ce dernier existe toujours en bordure de la dourbie (rive gauche). Le bâtiment prend l'aspect d'une tour carrée que l'on a abaissée de six mètres, il y a moins de vingt ans. Plusieurs jours ou meurtrières existent dans l'élévation, notamment au-dessus de la porte couverte par un arc plein-cintre.

3.13. Puech Augé II (34-180-014 H)

Bordant immédiatement la rive gauche de la Dourbie, ce site couvrant une surface de 150 m² correspond à une implantation ponctuelle du V^e siècle avant tout caractérisée par des fragments de tuiles et quelques rares céramiques (moins de vingt fragments).

3.14. Rouqueyrols

Non loin de Pichatures, en bordure d'un chemin d'intérêt communal, sur une vaste surface ont été découverts plusieurs fragments d'amphores républicaines. Le caractère diffus de ces vestiges, leur profonde érosion et fragmentation suggèrent plus qu'un site d'habitat, une zone d'épandage du I^{er} siècle avant notre ère.

3.15. Saint-Jean de La Dourbie I (34-180-018 H et 34-180-001 P)

Installé aux pieds méridionaux du massif calcaire du Cayla, à proximité de la Dourbie (moins de 100 m) le site a été occupé durant plusieurs périodes avec des solutions de continuité.

L'habitat le plus ancien révélé par un charruage en 1978, correspond à un établissement du néolithique final (Janin 1989). Les lieux sont réoccupés sans doute plus ponctuellement aux VI^e-III^e siècles avant J.-C., tandis que se développe un nouvel établissement dès la fin du I^{er} siècle de notre ère jusqu'à la fin du second (Garcia 1984).

3.16. Saint-Jean de la Dourbie II (34-180-004 H)

Située dans le couloir de la Dourbie, sur le flanc Sud du coteau éponyme, la chapelle Saint-Jean est présente dans plusieurs chartes.

En 1077-99, Petrus Engulus donne au monastère de Gellone *unam cartariam vinee in parrochia Sancti Johannis quam vocant Lentisclerias* (Alaus 1898, 217-218).

En 1288, l'évêque de Lodève Bérenger, supprimant la paroisse de Saint-Michel de Daumassan, incorpore son territoire à celle de Saint-Jean de Lentisclères (Rouquette 1923, 74).

L'état des églises de Bernard Gui nous apprend qu'au XIV^e siècle, *l'eccllesia Sancti Johannis Baptiste de vallee de Lentiscleris* est paroissiale et curiale. Elle a comme annexes, les chapelles *Sancti-Johannis Evangeliste in riparia* et *Beati Mychaelis* près de la voie publique (*propre stratam publicam*) (Rouquette 1923, 16).

L'édifice est aujourd'hui masqué par des crépis de façade. Il présente un plan rectangulaire au chœur séparé de la nef par deux piliers saillants épaulés à l'extérieur par deux contreforts. L'entrée se fait par un porche aménagé en saillie dans le mur sud.

Un autel cippe aujourd'hui déposé dans l'église paroissiale de Nébian se trouvait sur la parcelle 171 à l'ouest de l'édifice. Il comporte une croix pattée surmontant un motif indéterminé obtenu en incision (peut-être s'agit-il d'une main bénissante ?). Ce décor est maintenu par deux colonnettes latérales engagées. Les parties supérieure et inférieure du cadre sont données par deux plinthes (Nougaret 1975).



Fig. 7. – Autel cippe de Saint-Jean (cliché : L. Schneider).

Tout comme l'autel de Saint-Julien, cet élément sculpté peut être attribué à la fin des temps carolingiens (figure n° 7).

3.17. Saint-Michel de Daumazan

Bernardus de domazano puis *Poncius de domazano* apparaissent dans deux actes du cartulaire d'Aniane (Cassan 1900, 395) entre 1094-1115, à propos de la vente de ce qu'ils possédaient, *in termino de boscum de silva Zianici usque in fluvium Erauri* (commune de Canet). L'église apparaît pour la première fois en 1257 (*parrochia Sancti-Michaeli*) (Barrandon 1963).

En 1288, l'évêque supprime la paroisse et l'attache à celle de Saint-Jean (*Habitatores molendini et domorum situatorum in ecclesia parochiali Sancti Michaelis de Domasano facti sunt parochiani Sancti Johannis de Lentescleis*) (Rouquette 1923,74). Au XIV^e siècle elle est présentée sans charge d'âmes (*facta est sine cura*) (Rouquette 1923,16).

Les visites pastorales du XVII^e siècle montrent une église ruinée, non pavée avec un cimetière qu'il faudra clore (Segondy 1958).

Ce sanctuaire aujourd'hui disparu peut être localisé. Le quartier cadastral de Saint-Michel jouxte à l'Est, celui de Pichaures. L'édifice devait être à proximité de ce site, en bordure de l'actuelle nationale 9, remplaçant vraisemblablement l'ancienne *stratam publicam* du XIV^e siècle. Un talutage des fossés avait révélé plusieurs tombes construites à l'aide de moellons et de dalles (Ginouvez 1987).

Enfin, un calvaire implanté à proximité immédiate constitue sans doute un témoin de la mémoire collective associée à cet ancien lieu d'inhumation.

3.18. Saint Martin de Salvasargues

A propos d'un accord passé entre l'évêque de Lodève Pierre Raymond et le précepteur de Nébian au sujet d'un échange de dîmes apparaissent pour la première fois en 1234, la *parrochia Salvasargues et la capellam Sancti-Martini de Podio Augerii* (Rouquette 1923, 73-74). Le précepteur de Nébian doit alors procuration pour l'église de Salvasargues, même si l'évêque ne la visite plus au profit de la chapelle Saint-Martin de Puech Auger (... *Preceptor de Nébiano tenetur facere procurationem pro dicta ecclesia de Salvasargues : sed episcopus non vadit ad locum veterem, sed venit ad capellam Sancti-Martini de Podio Augerii*).

En 1331, l'évêque Bernard Gui présente l'église comme rurale et sans cure (*ruralis et sine cura*). D'ailleurs, il ne s'y rend pas. A cette date l'église était déjà abandonnée (*ecclesiam jam desertum*). Il est reçu à la chapelle du puech Auger (*ad capellam de Podio Augerii*) qu'autrefois (*olim*) les frères de Nébian édifièrent en l'honneur de Saint-Martin dans le territoire de l'église de Salvasargue (*in territorio ecclesie de Salvasargues sed*) (Rouquette 1923, 15). Il ne demeure aucune mention de ces églises dans les visites pastorales du XVIII^e siècle.

La lecture de ces textes montre clairement qu'il existait deux églises Saint-Martin. La première est déjà abandonnée au XIV^e, en fait concurrencée depuis le début du XIII^e siècle par la chapelle castrale liée à la *turrem de Podio Augerio* (Rouquette 1923, 74) que l'évêque Gaucelin Raymon de Montpeyrroux avait donné aux frères hospitaliers de Nébian installés en 1157 (Gallia Christiana 1739, VI, col. 538).

L'emplacement de l'édifice primitif *Sancti Martini de Salvasargues* peut être localisé approximativement grâce la découverte d'une cuve en marbre d'un sarcophage d'Aquitaine (Gallia, 2, 1971, 385). Cette cuve ornée d'un décor floral sur trois pans (faces latérales et frontale) montre des feuilles stylisées séparées sur les trois panneaux par des colonnes corinthiennes également stylisées. Elle peut se situer aux VI-VII^e siècles par son rapprochement avec les pièces attribuées à l'école d'Aquitaine (figure n° 8).



Fig. 8. – Sarcophage provenant de l'ancienne nécropole de Saint-Martin (cliché : L. Schneider).

Le lieu de la découverte est situé quelques 500 m au nord-ouest du domaine de la Tour sur le tènement des Ginesties. Un nouveau défonçage du terrain en 1983 n'a pourtant révélé aucun vestige particulier.

3.19. Sercognes

Situé sur le piedmont du massif de Navis, à 350 m de la source éponyme, ce site a été révélé par des travaux de terrassement liés à la construction d'une villa. En surface, il ne demeure aucun vestige. Aussi est-il malaisé d'appréhender cet établissement connu seulement par un fragment d'amphore massaliète et cinq fragments italiques. L'importance des fragments d'amphore semble exclure l'hypothèse d'un épendage. La chronologie correspondrait aux II-I^{er} siècles avant notre ère.

3.20. La Tourelle (34-180-003 H)

Ce site domine la vallée de la Dourbie dont le cours commande l'axe est-ouest permettant de relier la vallée de l'Escandorgue et la viguerie de Cabrières depuis le bassin moyen de l'Hérault. Le sommet du coteau est occupé par un bâtiment quadrangulaire, dont les dimensions (8,50 × 5,50) ne sont pas sans évoquer celles de la tour de Teulet (Schneider 1989, 221). Cette construction, conservant une élévation pouvant atteindre trois mètres, présente des murs de 80-90 cm d'épaisseur (contre 1,50 à Teulet), sommairement assisés à l'aide de pierres calcaires grossièrement équarries. Une porte en rez de chaussée s'ouvre au sud.

Ailleurs la végétation importante entrave une bonne lecture du sol. Toutefois, la présence en rupture de pente d'importants pierriers m'incita à effectuer une couverture aérienne. Celle-ci révéla l'existence d'une enceinte circulaire d'un diamètre moyen de 35/40 mètres. Le bâtiment quadrangulaire y occupe une position centrale (figure n° 9).

Il est tentant d'identifier ce site comme un *castrum* originel dont on pourrait situer la construction à la fin du X^e siècle ou au XI^e siècle. Plus encore, j'identifierais cet ensemble, avec le *castellum Nibianense* mentionné en 1038 (Cassan 1900, 368).

Plusieurs arguments peuvent renforcer cette hypothèse⁽⁵⁾. Au regard des sites castraux, connus avant le XII^e, dans le bassin moyen de l'Hérault : Rocher des Vierges à Saint-Saturnin, tour de Teulet, *castrum* du Pouget, *castra* de Gignac, Montpeyrroux et Clermont, la topographie du coteau de la tourelle, dominant de plus une vieille voie, convient mieux que celle du village actuel de Nébian établi dans une cuvette.



Fig. 9. – Le castrum de Nébian, site de la Tourelle. On distingue nettement l'enceinte circulaire et la tour centrale. (Cliché : L. Micola : Prospection aérienne du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontois).

En second lieu, les textes font vraisemblablement allusion à une organisation bipolaire de l'espace, d'ailleurs bien attestée en lodévois (Fixot et al. 1989, 122), comme le révèlent sans doute les formules : *castrum Nibianensem cum ipsa villa* (1038) ou encore *castrum et villa* (1160). Enfin, la morphologie du village actuel, établi sur un plan quadrangulaire fortifié, n'est jamais attestée en Lodévois pour des *castra* anciens. Ils correspondent soit à des bourgs fortifiés sur un habitat antérieur *in villa* ou *in parrochia* (Saint-Saturnin) ou encore à des *castra* de la dernière génération (XII-XIII^e) comme Canet, Saint-Félix de Lodez et Lacoste.

3.21. Les Traversiers (34-180-006 H)

Situé sur le sommet de la colline des Traversiers, faisant face au roc du Cayla, dans une zone de garrigue, ce site correspond à un établissement antique créé sous Tibère, et abandonné dans la seconde moitié du II^e siècle. L'originalité des découvertes tient à l'exclusivité des céramiques sigillées sud-gauloises. Tuiles, dolia et céramiques communes sont absentes. Parmi le groupe des sigillées se trouvent vingt fragments surcuits dont deux estampilles « *in planta pedis* » appartenant à des productions tibériennes des ateliers d'Aspiran (Schneider 1984).

3.22. Les Vignès (34-180-007 H)

Proche de Pichaures, cet habitat modeste installé sur les hautes terrasses de la Dourbie à 200 m du ruisseau de la carriérasse est occupé de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du II^e siècle après J.-C.

3.23. Le Village

Nébian est installé dans un renfoncement à la juste limite des contreforts calcaires et de la plaine. Plusieurs ruisseaux (Rabieu et Navis) coulent à proximité immédiate.

Apport des textes

En 990, Guillaume vicomte de Béziers donne à l'abbaye de Saint-Thibery *in nibiano mansos duos* (acte de déguerpissement) (Devic et al. 1876, V, c. 315).

En 1008, un certain Bernard donne à Gellone une vigne située *in comitatu Lutevensi, infra terminium de villa que vocant Nibiano* (Alaus 1898, 174).

En 1038, un certain Leutardus donne son alleu de la *villa Columbarios*. Il avait échangé la part de cette villa qu'il tenait de son frère, en donnant à ses trois neveux le *castrum Nibianensem cum ipsa villa* (Cassan 1900, 368).

Fulcranus de Nébiano rend en 1109 à l'abbé d'Aniane, la dime du fisc de *sancto Baudilio qui vocatur Roca Cerperia*. L'acte est fait en présence de Bernard Willelm de Nébiano (Cassan 1900, 258-59). Il sera réitéré en 1110 (Cassan 263-264).

En 1127, *Pontius de castro Nibiano* rend à Gellone l'honneur qu'il détient *in territorio parrochie Sancti-Petri de Fonte Martis* (Mèze) (Alaus 1898, 301).

En 1160, Pierre de Nébian donne en alleu à Guilhem VII de Montpellier tout ce qu'il a dans les honneurs et possessions qui sont dans le *castrum* et la *villa* de Nébian (Germain 1884-6, 719). En 1185, Pierre Raimond de Nébian se trouve parmi les garants d'Aimeric de Clermont à un engagement (Brunel 1926, 208).

L'église Saint-Julien apparaît pour la première fois en 1157. Elle fut alors donnée au commandeur et aux frères de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui venaient de s'établir à Nébian, par l'évêque de Lodève Raymond Décan de Posquières (Gallia Christiana 1739, t. VI, col. 538). En 1207 apparaît encore la *parrochiam Sancti Juliani de Nébiano* (Cassan 1900, 485), puis en 1234 dans l'accord passé entre l'évêque de Lodève et le précepteur de la maison des hospitaliers de Nébian. Celui-ci devra rendre hommage pour la tour du Puech Auge et la *forcia* de Liausson (Rouquette 1923, 74).

En 1331, elle est toujours paroissiale (Rouquette 1923, 14).

Morphologie d'ensemble/Monuments particuliers

Nébian comprend plusieurs pôles. Le premier est formé par un village fortifié sur un plan quadrangulaire plus ou moins régulier. Les angles sont renforcés par des tours circulaires ouvertes à la gorge et percées d'archères à base circulaire. Il en subsiste encore trois sur le cadastre de 1835. Celle de l'angle Est a été supprimée en 1891 pour agrandir la place du jeu de ballon et créer un nouvel accès dans le centre ancien.



Fig. 10. – Vue générale des fortifications d'agglomération. (cliché : L. Schneider)

Une quatrième tour, semi-circulaire cette fois-ci, existe sur le flanc médian de la courtine nord-est.

A l'intérieur de l'enceinte, le bâti s'organise en îlots irréguliers sur plusieurs types de parcelles autour d'une place excentrée (angle ouest), elle-même limitée par une nouvelle enceinte intérieure. L'entrée primitive se faisait par le flanc sud-est. Elle était protégée par une porte fortifiée surmontée d'une tour barlongue haute et articulée sur les courtines de l'enceinte. Dans le même axe et à l'intérieur du village, existe une seconde porte, simple passage voûté en berceau plein-cintre dit « porte du château ». La présence de ce château, dont il ne demeure que



Fig. 11. – Nébian. Le village : La seule tour d'angle encore conservée. (cliché : L. Schneider)

le nom d'une rue pour seul souvenir, est toutefois attestée sur un compoix du XVII^e siècle : *une maison dans les murs vieils confronte de terral lou castel vieil* (Soutou 1991).

L'ensemble des fortifications, excepté le front nord-ouest, était bordé par le cours de plusieurs ruisseaux, au débit parfois très violent. L'ensemble sera canalisé en réseau souterrain voûté à la fin du XIX^e siècle.

Nébian s'apparente à de nombreux villages quadrangulaires du lodévois des XII^e-XIII^e siècles, comme Lacoste, Saint-Félix ou encore Saint-Saturnin. Ce type d'urbanisme doit être opposé à celui du premier *incastellamento*, et s'apparente plus volontiers à la notion de « bourg castral », mieux connu dans la moitié Ouest du pays qu'en région méditerranéenne.

Le second pôle est caractérisé 100 m au nord-est du village fort par l'église excentrée et la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem installée en 1157. Dans le cimetière qui jouxtait encore le sanctuaire au XIX^e siècle fut découvert fortuitement lors de travaux en 1979, un silo contenant un abondant mobilier de la fin du XI^e siècle ou de la première moitié du XII^e siècle, en fait très proche de celui récemment mis en évidence sur le site castral du Rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Ginouvez 1988). C'est du même lieu que provient un autel-cippe préroman, orné d'une croix pattée munie d'une hampe entre deux colonnes torsadées. Cette catégorie d'autel dérive du prototype languedocien dédié par le prêtre Othia vers 450 aux saints Vincent, Agnès et Eulalie, découvert sur les flancs d'Ensérune dans l'Hérault (Durliat 1957). Celui de Nébian ne peut prétendre à une si grande ancienneté mais doit pouvoir se situer aux IX^e-X^e siècles. Il prouve du moins l'existence d'une église primitive que l'on ne connaissait pas avant le milieu du XII^e siècle dans les documents médiévaux.

Enfin, dernier lieu de découverte fortuite, des tombes sous dalles ont été observées, quelques 200 m à l'est du village fort, dans les bâtiments qui jouxtent le carrefour des rues Molières, Victor-Hugo et Ronzier-Joly.

4. Problèmes de l'exploitation des documents

4.1. L'approche chronologique et quantitative (date, durée, nombre)

Les différents sites reconnus sont chronologiquement classés à l'intérieur de huit groupes. L'on dispose pour ce faire, d'un total de 23 implantations. Ce chiffre est pourtant à multiplier puisque un même site, occupé entre le VI^e siècle av. J.-C. et le I^{er} ap., va apparaître dans trois groupes différents. Ce système de classement diachronique, en fourchettes régulières de deux à trois siècles, a pour avantage de guider la réflexion sur les phénomènes de continuité, de transition, basés sur la longue durée, plus que sur les aspects de contrastes et de ruptures en grande partie accentués par la périodisation (Parodi et al. 1987). C'est donc d'un total de 48 situations que nous disposons.

Elles sont ainsi classées.

Phase I (VI^e-III^e av.) : Le Cayla, Navis, Saint-Jean I

Phase II (II^e-I^{er} av.) : Le Cayla, Gaujous, Moulières, Pichaures, Rouqueirols, Sercogne, Les Vignes



Fig. 12. – L'ouvrage d'entrée des fortifications villageoises. Cette tour porche remplace désormais la symbolique de la tour seigneuriale.



Fig. 13. – Autel-cippe de Saint-Julien (cliché : L. Schneider).

Phase III (I^{er}-II^e ap.) : Campaurus I, Campaurus II, Le Cayla, Lou Cun, Gaujousses, Moulières, Navis, Pichaures, La Prade, Saint-Jean I, Traversiers, Les Vignès.

Phase IV (III^e-V^e ap.) : Pichaures, La Prade, Puech Augé, Gaujousses

Phase V (VI^e-VIII^e) : Pichaures, Saint-Martin, Le village (?)

Phase VI (IX^e-XI^e) : Pichaures, Saint-Jean II, La Tourelle, Saint-Martin, Nébian (le village).

Phase VII (XII-XIII^e) : Les baumes, Moulin des pommiers, Pichaures, Saint-Jean II, Saint-Martin, la Tour, La Tourelle, Le village.

Phase VIII (XIV^e-XVI^e) : Moulin des Pommiers, Saint-Jean II, La Tour, Le village.

Chaque site est ensuite intégré à l'intérieur de plusieurs tableaux. Le premier est formé par une matrice ordonnable selon la technique mise au point par J. Bertin (Bertin 1967) et illustrée par Y. Gasco (Gasco 1974), favorisant une image clairement analysable. Ce document est ensuite complété par une série d'histogrammes ordonnant par phase, le nombre des sites identifiés, le nombre de sites créés et le nombre d'abandons. Enfin, le rapport des gains et des déficits de site est illustré pour chaque phase par un nouvel histogramme (figures 14 à 17).

Il va de soi que les résultats obtenus, notamment par le commentaire des chiffres, ne sont pas des valeurs absolues. L'échelle du terroir est sans doute trop réduite pour une telle

approche et la série statistique enregistrée trop faible. C'est donc à un tableau indicatif qui illustre seulement des tendances que nous allons aboutir. Tendances qu'il faudra confirmer ou infirmer par une réflexion plus large.

Phase I : Celle-ci fait ici figure de prologue. Trois sites sont identifiés (n° 4, 8 et 15). Le premier correspond à un habitat perché et groupé d'une emprise spatiale très vaste, assez inhabituelle (près de 8 hectares). Les deux autres sont des sites de plaine (Saint-Jean I) ou de flanc de coteau (Navis). Ils sont établis aux abords d'un cours d'eau ou d'une source. Ce groupe représente 6,38 % des sites découverts.

Phase II : Cet ensemble associe sept sites républicains et/ou augustéens dont un seul est issu de la phase précédente. C'est d'ailleurs en phase II qu'il semble être le plus densément occupé. Les établissements créés antérieurement à 50 av. J.-C, constituent 50 % des nouvelles fondations de ce groupe. Cependant, le tableau doit être nuancé. Le site de Rouqueirols correspond vraisemblablement à un simple épandage dont l'habitat n'est pas connu, tandis que la datation de celui de Sercogne est mal assurée. Ainsi les créations antérieures à 50 av. J.-C représentent 50 % des nouvelles fondations si l'on optimise les sources, mais seulement 16 % si l'on ne conserve que les ensembles sûrs. Le groupe le plus net est en fait formé par les sites des Moulières, Pichaures et les Vignès dont aucun n'a livré de mobilier typiquement antérieur à 50 av. J.-C.

Phase III : C'est la phase qui enregistre le maximum de sites : 12 au total, mais seulement 58,33 % sont des créations nouvelles (Campaurus I et II, Lou Cun, Navis, La Prade et Les Traversiers).

Paradoxalement, c'est aussi la phase révélant le record des abandons et/ou des échecs, puisque ce ne sont guère que deux sites (soit 16,60 %) qui parviendront jusqu'à la période suivante. Parmi ce groupe dominant des sites modestes, pour la plupart inférieurs à 500 m². Seul celui de Pichaures dépasse l'hectare. Le schéma qui se dégage est celui d'une nébuleuse de petites implantations en relation probable avec un domaine plus important (Pichaures ?).

Phase IV : Cet ensemble ne rassemble plus que quatre sites. Le plus important (site de Pichaures) correspond à l'habitat dominant de la phase précédente, le second également issu de la phase III est en fait abandonné dans le courant du III^e siècle. Le dernier site est une nouvelle création. Sa faible superficie, (100 à 150 m²) comme le caractère ponctuel de son occupation, en font un établissement mineur à rôle économique sans doute marginal (Puech Augé). Un autre exemple de l'existence d'un type d'habitat marginal peut-être donné par le cas du site des Gaujousses. Celui-ci, créé pendant la phase II, abandonné en phase III, est réoccupé ponctuellement au V^e siècle. Ces traces, brouillées par les occupations antérieures, sont difficilement interprétables. On ne peut guère établir de nuance entre réoccupation ponctuelle ou simple fréquentation des lieux ! La notion est pourtant d'importance.

Phase V : C'est le groupe qui enregistre le plus petit nombre de sites, deux seulement. Ceux-ci sont révélés par des nécropoles et non par les habitats eux-mêmes. La première est implantée en bordure de l'habitat magistral du terroir, que l'on suit depuis la phase 2, la seconde se situe dans une zone jusqu'alors négligée des premières implantations. Enfin une troisième nécropole est connue aux abords immédiats du village actuel, mais sa datation est mal assurée.

Phase VI : Cet ensemble est en rupture complète avec les données précédentes, puisqu'il enregistre 60 % de création et aucun abandon. A la stabilité des deux sites issus de la phase V, s'ajoutent trois nouveaux points d'ancrages. Les fondations présentent une relative homogénéité chronologique, s'échelonnant sur les IX^e-X^e siècles, le site le plus tardif étant un habitat fortifié (la Tourelle) créé vraisemblablement sur la fin du X^e siècle ou le début du XI^e siècle. La répartition des implantations semble également révéler une conquête d'espace, puisque les trois nouveaux pôles de peuplement s'organisent dans des zones jusqu'alors inoccupées.

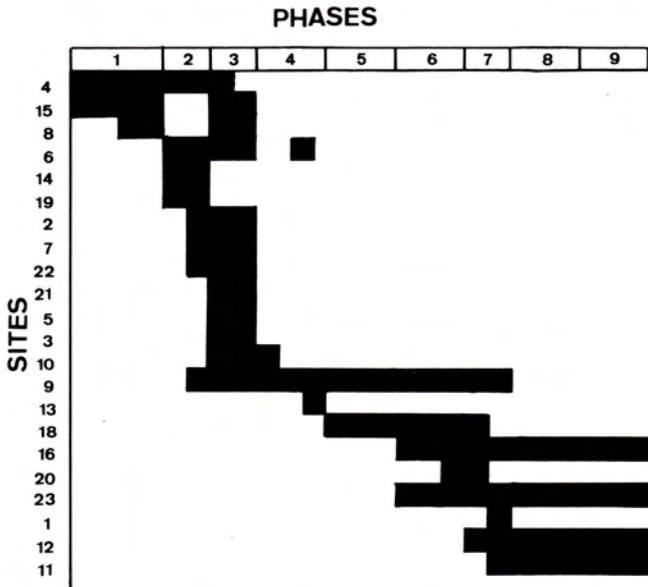


Fig. 14. - Matrice ordonnable.

Phase VII : Avec huit sites, cette phase marque un gain de trois unités, mais ce tableau doit être nuancé par l'abandon progressif de 50 % des établissements recensés. L'historique des gains et déficits enregistre un phénomène analogue à celui des phases II et III. A une période marquée par un mouvement de création de site, succède une période d'abandons massifs. Cela semble traduire, au delà de l'échec d'une politique de peuplement, un temps de réorganisation, de remodelage et de concentration après une phase initiale d'expansion.

Parmi ces abandons se trouvent deux sites anciens, l'un créé en période 2 (Pichaures), l'autre en période 5 (Saint-Martin). Les deux autres abandons concernent le site fortifié créé en phase VI (La Tourelle) et un site intercalaire lié à une activité artisanale (Les Baumes). Les créations correspondent à la fondation d'une tour (La Tour) et d'un établissement intercalaire (Moulin des Pommiers).

La phase VII semble caractériser un aménagement rationnel et extensif du terroir, à partir d'un pôle dominant, accentuant la tendance au regroupement. Cet aménagement s'opère dans deux directions. La première voit l'abandon progressif des anciens centres d'habitat, la seconde conduit à la mise en valeur maximale des ressources du terroir (création d'un habitat intercalaire à vocation artisanale).

Phase VIII et IX (XIV-XIX^e siècles) : Cette période fait figure d'épilogue. Les derniers sites créés en phase VI sont abandonnés (Saint-Jean II), tandis que se maintiennent les cadres dominants du terroir fixés pour l'essentiel en phase VII.

Le nombre des sites enregistrés est ici en dessous de la réalité. Bon nombre de mas et d'habitats en pierre sèche (capitelles notamment) peuvent appartenir à la fin de la phase VII. Il aurait fallu pour les recenser dépouiller composites et archives notariales, travail que je n'ai pas pu effectuer. On observe toutefois la conquête des derniers espaces vierges, notamment dans les zones de garrigue jusqu'alors délaissées. Cette mise en valeur nouvelle et intensive a notamment touché les massifs calcaires nord, au nom évocateur de chambrette et selon des modalités maintenant mieux perçues (Blanchemanche 1990).

4.2. L'approche géographique (où)

Après une première approche quantitative des sites nébianais, nous pouvons esquisser un tableau géographique des implantations. Trois cas de figure ont été retenus, en fonction des possibilités physiques qu'offrait le terroir.

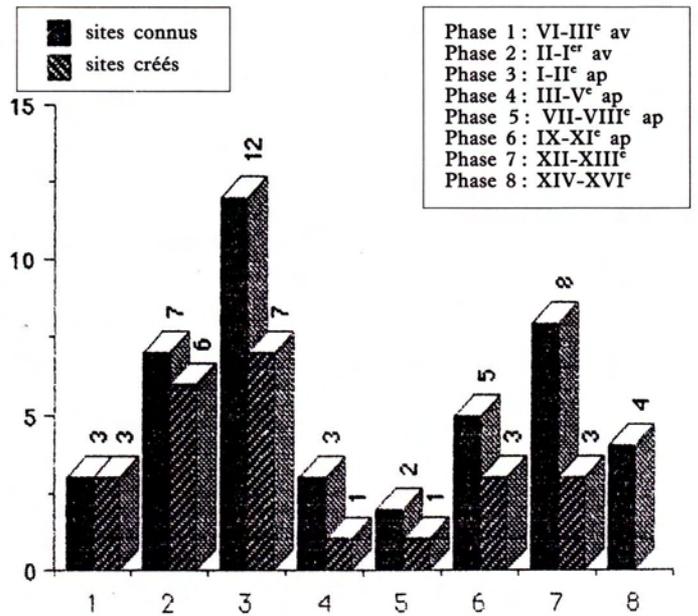


Fig. 15. - Histogramme figurant les sites créés par phases respectives.

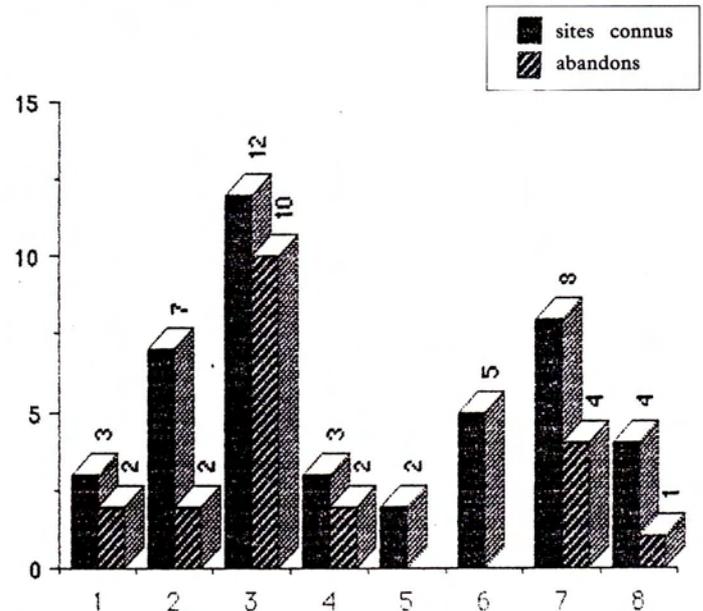


Fig. 16. - Histogramme figurant les sites abandonnés par phases respectives.

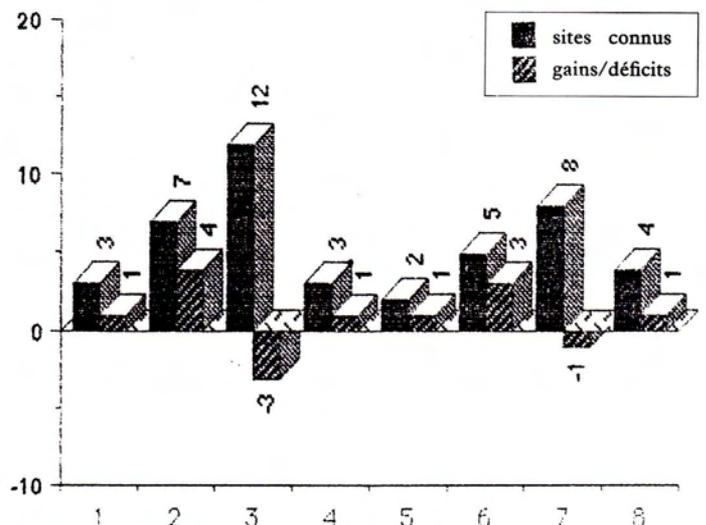


Fig. 17. - Histogramme figurant le rapport des gains et déficits de sites par phases respectives.

Le premier groupe rassemble les sites de plaine essentiellement compris entre 40 et 80 mètres d'altitude, zone qui correspond à la partie centrale du terroir (vallée et couloir de la Dourbie). Le second regroupe les implantations de piedmont et de coteau. A l'échelle d'un terroir, il n'est pas possible d'effectuer une distinction entre ces deux types de localisation sans affecter le sens de l'échantillonnage. Cette situation comprend donc les bas de pente des contreforts orientaux, et les coteaux alluviaux de l'ouest, soit tous les sites implantés entre la courbe des 80 mètres d'altitude et celle des 120 mètres. Enfin, le dernier groupe rassemble les sites de hauteurs installés principalement sur les massifs calcaires à l'est et au nord du terroir, où l'altitude oscille entre 120 et 280 mètres.

Les résultats sont synthétisés dans une série d'histogrammes réalisés selon les trois cas de figures évoqués, mais aussi en distinguant pour chacune des phases, les sites créés du total des sites occupés. La situation de l'habitat dominant à l'intérieur de chaque groupe est aussi retenue (figures 18 à 20).



Fig. 20. - Localisation des sites reconnus dans l'espace Nébienais.

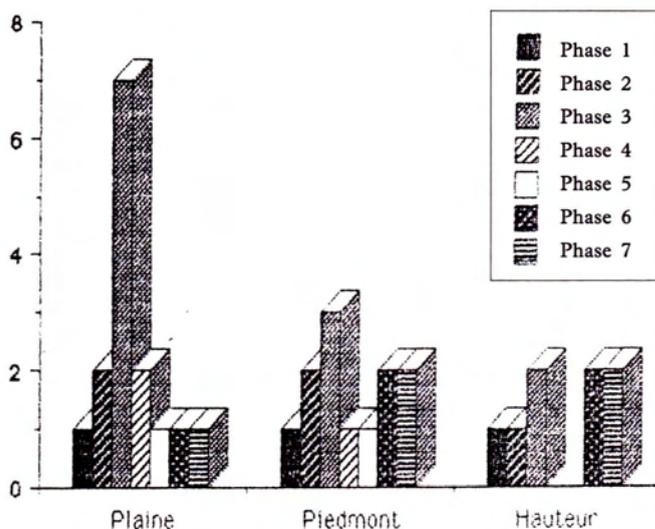


Fig. 18. - Implantation géographique du total des sites connus par phases respectives.

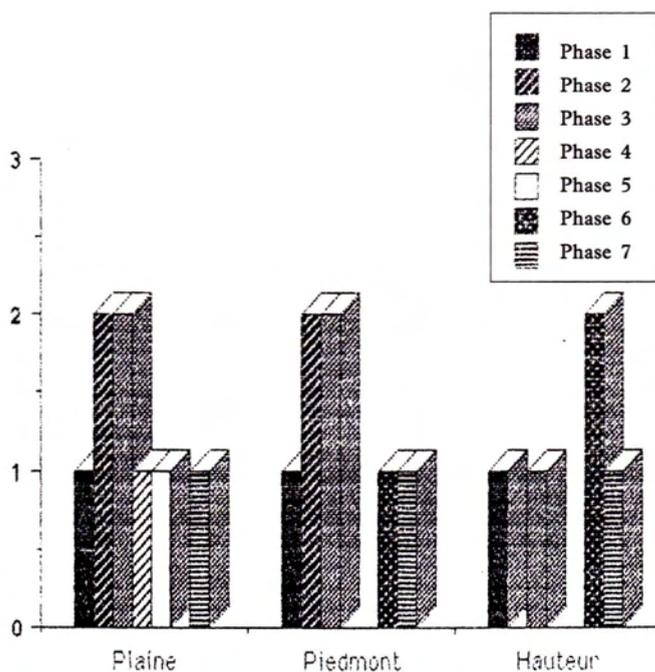


Fig. 19. - Implantation géographique des sites créés pour chaque phase.

Au cours de la première phase, plaine, piedmont et hauteur sont occupés. L'habitat dominant est un site de hauteur couvrant près de huit hectares. Les deux autres lieux constituent des pôles annexes à proximité de points d'eau (source de Navis et rivière Dourbie).

Avec un fort contraste, la phase suivante connaît une série de fondations unilatéralement situées en zone de plaine ou de piedmont (6 cas), tandis que le site de hauteur constitue toujours l'habitat le plus important. Ce n'est qu'en phase 3 que l'on assiste à son effacement progressif, d'ailleurs accéléré par une seconde vague d'implantations en zone basse. Parmi les 12 sites occupés, près de la moitié se sont répartis dans la plaine. On ne note qu'une seule création de hauteur (Les Traversiers), et encore s'agit-il d'un habitat modeste à occupation brève. Le pôle du terroir désormais donné par une implantation de piedmont est caractérisé par un site dépassant l'hectare (Pichaures). L'examen de deux implantations (Lou Cun et Les Moulières), établies à flanc de petits coteaux révèle une volonté assez évidente d'éviter la cuvette de Plamégée. Celle-ci, comprise entre 95 et 107 m d'altitude, présente des terres lourdes facilement inondables par le petit ruisseau éponyme. Le toponyme évocateur de Moulières désignant encore une partie de ce tènement est significatif. Les deux sites reconnus implantés à l'écart dans des terrains plus stables ont dû participer à son défrichage et surtout à son irrigation. Ils révèlent peut-être aussi un type de finage juxtaposant sol de pente et de plaine.

La phase 4, période de relative stabilité, correspond à une fondation en plaine et un maintien exclusif de l'habitat en implantation basse.

La phase 5, tout en continuité, renforce cette situation par la création d'un nouveau site de plaine. Le phénomène de perchement pendant la fin de l'antiquité et le premier Moyen Age, n'a ici aucune répercussion puisque les phases 4 et 5 sont les seules à enregistrer un maintien exclusif de l'habitat en plaine et piedmont, maintien d'ailleurs renforcé par la création de nouveaux sites dans cette situation.

Le groupe 6 marque une nouvelle tendance. La documentation ne permet pas de distinguer d'une façon très nette le pôle dominant du terroir. Peut-être faut-il même considérer qu'il existe une bipolarisation de l'espace. Bipolarisation s'amorçant autour d'une villa et de son église (Le village, Saint-Julien), mais aussi autour d'un château et d'une autre église (Saint-Jean et La Tourelle). Pendant cette phase sont créés deux sites de hauteur, l'un correspond à un habitat fortifié, l'autre à un site ecclésial. C'est donc là une situation qui contraste avec les données enregistrées pour les phases précédentes, situation que l'on peut sans doute lier aux mouvements d'incastellamento. Pourtant ces fondations n'auront pas duré. Le site fortifié est abandonné en phase 7, tandis que le site ecclésial se maintient jusqu'en fin de phase 8.

L'habitat dominant, désormais unique centre polarisateur du terroir, est une implantation de piedmont fixée en phase 6, peut-être même en phase 5.

La seconde vague d'incastellamento, imputable à la phase 7, voit la création d'une tour sur un sommet de coteau. La tendance au perchement fortement marqué n'est plus aussi nette.

4.3. L'approche de la forme (structure et hiérarchie descriptive)

Le tableau que nous avons obtenu au cours de cette première approche du terroir Nébiannais concerne avant tout la densité et la répartition de l'habitat, il reste maintenant à en examiner sa morphologie et ses fonctions.

Dans un terroir qui paraît stable, c'est à dire occupé en permanence depuis la plus haute antiquité, se produit une grande mobilité de l'habitat. Mobilité complexe et contrastée, jamais linéaire, mobilité autour des sites, mais aussi à l'intérieur du terroir proprement dit. L'approche de ces transformations doit donc être menée en tentant de restituer la structure des différentes implantations, c'est-à-dire en distinguant habitat groupé et habitat dispersé. Cette notion même de regroupement est fondamentale si l'on veut aboutir à une étude de l'habitat dans l'organisation des rapports sociaux qu'il implique.

4.3.1. Le tableau de départ

Le point de départ est donné par le site du Cayla, vaste habitat perché en rebord de plateau, d'une superficie dépassant 7 hectares. Ce lieu est occupé depuis le VI^e siècle avant J.-C., jusqu'au I^{er} siècle de notre ère.

La topographie du site, naturellement défendu par des falaises abruptes, est renforcée là où la déclivité des versants est plus faible (au nord) par une longue muraille de pierre sèche. Cette disposition particulière doit être confrontée à la notion de « site naturellement défendu ». Celle-ci ne répond pas obligatoirement à une volonté affirmée de défense, mais peut avoir également une signification écologique et mentale. En effet, au regard de la surface même du site, l'on éprouve une difficulté certaine à considérer un habitat d'une telle ampleur ! Peut-être faut-il l'expliquer par une coexistence complexe et souvent mal perçue entre mise en valeur des terres et habitat lui-même. Peut-être la muraille observée, en sus de son rôle liée à la consolidation des défenses, est-elle aussi une clôture marquant la limite entre un espace aménagé anthropisé, comportant habitat et zones de culture et un terroir encore inexploité.

Parallèlement à cette implantation existent des points annexes, souvent difficiles à repérer mais pourtant bien présents. Ceux-ci semblent prouver la réalité d'un habitat intercalaire, dispersé, en liaison étroite avec un site perché et groupé. Les deux lieux reconnus (Navis et Saint-Jean de la Dourbie) révèlent des implantations à occupation brève, somme toute ponctuelles et essentiellement liées à des points d'eau.

4.3.2. Premières modifications du peuplement

La conquête romaine (phase 2) a pour effet un éclatement de l'habitat, une dispersion bien reconnue dans les zones de plaine et de piedmont (6 sites nouveaux sont enregistrés), mais fait d'importance, ne porte aucun préjudice à l'habitat groupé traditionnel. C'est d'ailleurs à ce moment qu'il semble être le plus densément peuplé. Aux II^e-I^{er} siècles avant notre ère coexistent donc deux systèmes d'habitat. L'un est dispersé, phénomène nouveau, et ne participe pas à de simples touches ponctuelles dans l'aménagement du terroir, mais bien au contraire, trahit la maîtrise de nouvelles terres. L'autre, issu de structures traditionnelles, indigènes, sans être effacé, constitue toujours l'habitat dominant.

4.3.3. Nouvelle perception de l'espace agraire

Ce n'est qu'au cours de la troisième phase, sous l'action d'une nouvelle vague d'implantations éclatées que se produit l'abandon

du pôle initial. La multiplication de l'habitat ordonne alors une mise en valeur différente de l'espace qui, sans paraître unilatérale ou continue, révèle sans conteste un accroissement de l'espace agraire par la maîtrise de nouvelles terres.

La hiérarchisation de l'habitat est alors fondamentalement nouvelle. Seul un site dépasse l'hectare, tandis que les autres sont majoritairement plus modestes, compris autour de 500 m² pour certains (Moulières, Lou Cun, Les Vignès), mais parfois inférieurs à 100-250 m² (Campaurus 1 et 2, Les Traversiers, Navis). Peut-être faut-il déjà opposer un habitat domanial à de simples bâtiments d'exploitation et de production : fermes, annexes de transformation et de stockage, voire des ateliers.

Paradoxalement, la phase 3 est celle qui enregistre également un maximum d'abandons jusqu'à obtenir un déficit de trois sites par rapport au nombre de fondations effectuées. Cette situation particulière montre bien le caractère spécifique d'une partie de l'habitat. A une vague d'expansion succède un mouvement de repli. Repli, le terme traduit bien l'ambiguïté du problème : est-il synonyme de concentration foncière ou alors de resserrement de l'espace agraire ?

S'il semble que ces abandons n'affectent en définitive que des sites modestes, puisque seul le site de Pichaures peut être identifié à une « villa », faut-il au terme de la phase 3 évoquer un échec du peuplement, ou ne considérer ces abandons que comme la conséquence logique d'une expansion agraire dans laquelle figurait un réseau d'habitats non conçus pour durer. Dans la seconde hypothèse, ce serait donc la conséquence d'une concentration parallèle des propriétés foncières et des populations qu'il faudrait admettre, sans pour autant identifier une rupture dans l'occupation et l'exploitation des sols. Cette question est difficilement cernable à l'échelle d'un terroir communal, mais ce cadre territorial restreint présente du moins l'avantage de révéler une forme d'habitat modeste pouvant échapper à des enquêtes plus larges lorsqu'elles ne sont pas menées en prospection systématique.

* Le domaine et la production potière

Enfin, se pose le problème de l'activité économique de ces implantations. A Pichaures a été découvert un fragment de moule sigillée identique à ceux des ateliers tout proches d'Aspiran, tandis que surcuits et estampilles des mêmes ateliers sont « étrangement » présents sur le site des Traversiers (Schneider 1984). Ces témoins difficilement interprétables en l'absence de fouilles, même partielles, montrent bien le caractère spécifique d'une partie de l'habitat. Les sites recensés ne renvoient pas tous à la création de fermes ou de villas limitées à de strictes fonctions agricoles.

Dans la moyenne vallée de l'Hérault, les ateliers de potiers établis dans le cadre d'un domaine majeur en liaison avec une villa tels ceux de Saint-Bézard à Aspiran (Genty 1976) apparaissent comme un schéma fréquent. Il n'est pas exclu que le cas de Pichaures reproduise celui d'Aspiran. Ce thème n'a semble-t-il pas été suffisamment mis en avant alors que les découvertes anciennes ou récentes, attestent clairement l'importance de cette activité dans la micro-région : ateliers de Frabrières et Saint-Bézard à Aspiran, du Mas de Fraisse à Tressan, de Contour à Saint-Pargoire, de Carrencas à Fontes ou encore des Mouillères à Jonquières, quant à eux établis à proximité de la grande villa ou du vicus des Aulas à Saint-Saturnin. La fréquence de ces ateliers tous implantés dans le cadre d'un domaine constitue une donnée importante à intégrer au dossier du développement des villas de la moyenne vallée de l'Hérault.

* La superficie des terroirs : un essai

Comment aborder maintenant les problèmes que pose l'estimation des terroirs exploités par ces différents établissements ? Un raisonnement ne peut s'établir sans postulats et/ou hypothèses de travail.

- Au niveau de l'espace communal tout d'abord.

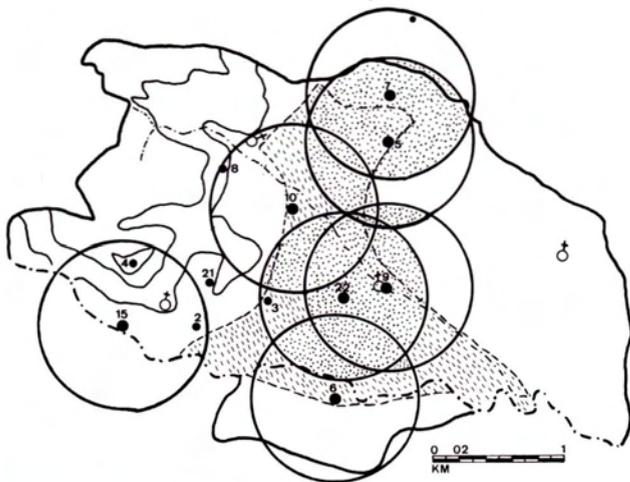
Celui-ci couvre aujourd'hui 759 hectares, mais nous en avons déduit 59 qui correspondent aux massifs calcaires occidentaux, zones de garrigue dont l'altitude est supérieure à 200 m, terroirs pauvres difficilement prospectables. Seul le site marginal des Traversiers est localisé sur la bordure extérieure de cette zone.

La cohérence de cet espace, projection territoriale contemporaine, a pourtant peu de chance de recouvrir la réalité antique.

- Dans le choix des sites pouvant réellement posséder un espace agraire. Ont été exclus un groupe de cinq gisements où la répartition des artefacts est toujours inférieure à une superficie de 200 m², les vestiges de construction (moellons, béton de tuileau etc...) absents, mais aussi pour lesquels il est difficile de donner une interprétation (petit habitat, annexe etc... ?)

Un groupe de sept sites a donc été retenu (Saint-Jean I, Les Gaujousses, Les Vignès, Pichaures, La Prade, Lou Cun et Les Mouillères), se partageant un domaine de 700 hectares, soit 100 hectares pour chacun, si l'on admet le postulat d'une partition égale entre les propriétés et une fonction identique à chaque site.

Cette situation a été traduite sur la figure n° 21 par des terroirs circulaires, dont on notera en donnant une position centrale à chaque habitat, qu'il faut entre 5 et 10 minutes selon les accidents du terrain pour atteindre les limites de chaque finage théorique.



- ♂ Églises du haut Moyen Âge
- Cercle théorique d'exploitation
- Zones de mise en valeur les plus intenses (recouvrement de cercle)
- ▨ Extension des terrasses alluviales.

Fig. 21. - Schéma théorique des terroirs exploités par les habitats du haut Empire.

Il va sans dire que cette restitution qui nécessite l'admission de nombreux postulats, est un schéma théorique ayant peu de chances de recouvrir la réalité. Malgré ce, il nous paraît possible d'en déduire plusieurs enseignements.

- Une zone est clairement absente des « cercles théoriques d'exploitation » : les coteaux pliocènes gravilloneux des Sabels, ajoutés aux terrasses quaternaires inférieures du domaine de La Tour. Il paraît d'ailleurs significatif que l'établissement des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, au milieu du XII^e siècle, se soit fixé dans ce lieu, dernier espace de colonisation du terroir nébianais.

Enfin, l'on remarquera, que l'implantation des cinq « petits sites » que nous avons exclus au départ de notre analyse, correspond à des zones extérieures aux cercles théoriques d'exploitation ou situées à proximité immédiate de leur limite.

- Deuxième observation, le recouvrement très fréquent des cercles pourrait désigner la zone principale de mise en valeur. Celle-ci correspond à des sols bas, argileux pour ceux de la cuvette de Plaméjé et des Mouillères, exploités par les établissements installés à flanc de coteau du Cun et des Mouillères, dépôts quaternaires pour ceux de la plaine centrale représentés par les tènements des Vignès, de la Prade, Croix-neuve et du Muscat, et exploités par les habitats de Pichaures, des Vignès, de la Prade ou des Gaujousses. Il est d'ailleurs surprenant de constater que l'espace délimité par ces recouvrements de cercle s'intègre presque exclusivement dans les limites formées par les terrasses alluviales anciennes.

4.3.4. Premières tendances de regroupement et stabilité

A l'aube de la phase 4 se poursuit la vague d'abandon précédente (La Prade). C'est aussi à cette époque que le site de Pichaures, habitat majeur de la phase 3, est le plus densément occupé. Il pourrait constituer un argument pour étayer l'hypothèse d'une amorce de regroupement.

Les deux autres sites reconnus appartiennent à des situations marginales. L'habitat de Puech Augé, inférieur à 150 m², semble revêtir un caractère ponctuel dans un nouvel espace de colonisation, jusqu'alors délaissé par la totalité des habitats antérieurs. Le site des Gaujousses correspond à une réoccupation ou à une fréquentation d'un lieu ancien (Phases 2 et 3) dont les structures semblent survivre au hiatus des III^e-IV^e siècles. La phase 4 est donc une phase de continuité sur une implantation ancienne. Hormis des contextes marginaux, il n'y a pas de création de nouveau pôle d'habitat.

4.3.5. Rupture des formes d'habitat et poids de l'aire cimetériale

Avec la phase 5 (VI^e-VIII^e) s'ouvrent tous les problèmes que se pose l'historien du Haut Moyen-Âge. Deux sites, peut-être trois (Le village) sont connus, mais tous concernent des nécropoles.

La première est implantée en bordure de l'habitat de Pichaures, que l'on suit depuis la phase 2, peut-être même à proximité de ce qui sera appelé au début du XIV^e siècle, la *stratam publicam*.

Y-a-t-il pourtant continuité d'habitat ? Seules quelques céramiques éparses témoignent d'une fréquentation des lieux, encore marquée au VI^e siècle, mais plus sporadique ensuite. La réoccupation du site est-elle alors liée à d'unique fins culturelles (funéraires et ecclésiales) ? L'édifice religieux, dont on ne perçoit l'existence qu'au XIII^e siècle dans les textes (Rouquette 1923, 14), est-il contemporain de la nécropole ou celle-ci le précède-t-il ?

Autant de questions qui restent sans réponse à cause d'un bagage documentaire trop lacunaire.

* Les nécropoles

Peut-être faut-il orienter la réflexion précisément sur ces problèmes de nécropole. Le cimetière n'est-il pas la première forme de groupement. Non qu'il sous-entende l'existence d'un habitat groupé, mais plus justement l'unité d'une conscience communautaire qui peut prévaloir à la structure distendue de l'habitat. Il est donc nécessaire de faire un retour en arrière.

Une seule nécropole est connue pour les phases 3 et 4. Fait de hasard ou réalité historique, elle se trouve justement à proximité (moins de 100 m) du seul site qui survivra depuis la phase 2 jusqu'au seuil de la phase 7 (Pichaures/Saint-Michel). L'abandon de celle-ci est de plus lié à l'apparition en période 5 d'un nouvel espace funéraire au sein du même site. Ce déplacement (environ 180 m) de nécropole entre la fin du IV^e siècle et le VI^e, pour autant que puisse le suggérer la documentation, est-il synonyme d'un déplacement d'habitat ? Déplacement limité certes, mais non moins réel. L'absence ou la rareté des céramiques des VII^e-VIII^e siècles, malgré le soin apporté à la prospection, me paraît aller dans ce sens. Mobilité légère ou dédoublement de l'habitat sur les bases d'un site

ancien, telle me paraît être la situation. Ajoutons à cela que le dédoublement s'effectue sur les zones périphériques du site préexistant, notamment par l'aire funéraire et ecclésiastique ou funéraire puis ecclésiastique.

Enfin, la présence d'une seconde nécropole dans une zone jusqu'alors inoccupée (Saint-Martin), est le signe probable d'un maintien de l'habitat dispersé. Dans ce cas précis, celui-ci n'a pas été retrouvé. S'agit-il d'une création récente ou d'une implantation plus ancienne ? La question est encore sans réponse. L'on remarquera cependant qu'ici aussi la nécropole précède ou est liée à un édifice ecclésiastique, déjà abandonné dans la première moitié du XIV^e siècle (Rouquette 1923, 15).

Dernière situation observée, la nécropole « sous dalles » du village actuel constitue le premier indice de la genèse de la *villa Nibiano*.

4.3.6. Un nouveau système en construction : l'équipement ecclésiastique, l'habitat paysan et le premier habitat castral

La phase 6 (IX^e-XI^e), voit la création de trois nouveaux sites en sus du maintien de deux autres depuis la période précédente. La documentation (autel cippe) permet de rattacher la fondation des deux plus anciens aux IX^e-X^e siècles. Tous deux sont alors révélés par un édifice ecclésiastique et non par l'habitat lui-même. Le premier (Saint-Julien), n'apparaît distinctement dans les textes qu'au XII^e siècle, le second (Saint-Jean) à la fin du XI^e siècle. La localisation de ces édifices, créés ex-nihilo ou du moins perçus comme tels, s'effectue non en plaine, mais dans des zones de piedmont et/ou à flanc de massif. Ces lieux de culte sont-ils ou non liés à un habitat, si oui, est-il dispersé ou groupé ? Sont-ils originellement des oratoires, des églises domaniales ou paroissiales ? Pour la phase VI, faut-il le rappeler, trois sites ecclésiastiques existent, peut-être même quatre si l'on admet la présence de Saint-Michel qui perd son statut paroissial dans la phase suivante.

Hormis la chapelle castrale de la Tour de Puech Augé, l'équipement ecclésiastique du terroir nébianais est largement fixé dès avant l'an mil. Une seule de ces églises apparaît dans la mouvance d'un habitat romain tardif (Pichaures), tandis que les autres correspondent à des créations carolingiennes. Au delà du hiatus que constitue toujours par faute d'un manque de documentation la période des VI-VIII^e siècles et antérieurement à la fin du X^e siècle lorsque apparaissent les premières fortifications féodales, la distribution du réseau ecclésiastique pourrait témoigner d'une maîtrise nouvelle de l'espace. Non parce que les églises ordonneraient déjà et/ou cristalliseraient un habitat, mais bien plus parce qu'elles seraient le témoignage de nombreux habitats épars localisés dans des zones du terroir jusqu'alors inoccupées. Le développement des bâtiments ecclésiastiques pourrait aussi constituer l'étape immédiatement postérieure à l'abandon de l'habitat de Pichaures en période 5. L'abandon de la *villa* romaine tardive ne signifiant pas abandon du domaine foncier. Le schéma du peuplement haut-médiéval, après une phase de concentration des propriétés foncières et de l'habitat en phase 4, déboucherait ensuite sur une parcellisation poussée des terroirs. Une des conséquences serait alors la naissance d'embryons d'habitats largement éclatés, auxquels correspondraient les sites ecclésiastiques précoces.

A partir du XI^e siècle, les textes font allusion à une *villa* (Alaus 1898, 174), un *castellum* (Cassan 1900, 368) et une *parrochia* (Alaus 1898, 217-218). Faut-il donc rattacher tous les pôles précédemment observés et toujours existants au seul terroir de la *villa Nibiano*, faut-il au contraire entrevoir l'existence de points de peuplement liés à des sites ecclésiastiques échappant au cadre de la *villa* ? En 990, deux manses sont situés *in nibiano*, en 1008, une vigne est dite *infra terminium de villa que vocant Nibiano*, mais en 1077-1099, Petrus Engelus donne au monastère de Gellone *unam cartariatam vinee* situé *in parrochia Sancti Johannis*. L'église Saint-Jean est donc elle-aussi le centre d'une circonscription territoriale mais ne semble avoir joué aucun rôle de concurrence face au regroupement des populations s'opérant dès l'an mil à l'intérieur de la *villa nibiano*.

De ce premier regroupement des populations peut témoigner dans la première moitié du XI^e siècle une charte du cartulaire d'Aniane établissant une nette distinction entre le *castellum Nibianensem* et sa *villa* (Alaus 1900, 368). La genèse de l'habitat *in villa* est difficilement perceptible. Le toponyme roman pourrait évoquer une origine antique, mais il s'agit là d'une argumentation fragile. Des vestiges archéologiques diffus et ponctuels font état aux abords immédiats du village actuel d'une nécropole mal datée (grossoyennement des V^e-X^e), d'un autel cippe préroman, et d'un silo comblé vers la fin du XI^e siècle dans l'ancien cimetière de l'édifice paroissial, tandis que l'aspect monumental des fortifications et du bâti villageois renvoie à une réalité plus tardive.

L'habitat paysan de la *villa Nibiano*, pour être suffisamment groupé dans la première moitié du XI^e siècle et opposé au *castellum*, ne paraît pas encore être véritablement fixé, c'est-à-dire serré et enfermé dans des limites précises.

Le *castellum* que nous avons identifié avec le site de la Tourelle est établi à plus de 1,2 km du Nébian actuel. Il ne semble avoir joué aucun rôle de regroupement des populations, soit qu'aucune politique n'ait été entreprise délibérément dans ce sens, soit aussi qu'il constitue l'échec d'une telle tentative. Résidence seigneuriale, il paraît limité à l'unique surveillance du terroir, d'une voie de communication importante et peut-être aussi des frontières méridionales du *Pagus Leutevensis*. Avec le *castrum* des Deux Vierges à Saint-Saturnin, il constitue l'une des rares forteresses lodévoises que l'on puisse situer dans la mouvance de la lignée vicomtale (Duhamel-Amado 1990, 313 et Bourin-Derruau 1987, 79). L'on peut être d'ailleurs frappé par la similitude des situations. Le *castrum* des Deux Vierges est à plus de deux kilomètres de la *villa* et/ou *parrochia Sancti-Saturnini* correspondant au pôle de regroupement paysan.

Le premier *incastellamento* lodévois paraît bien plus lié à l'affirmation symbolique ou réelle de nouveaux pouvoirs, en rupture avec la distribution de l'habitat contemporain lui-même en pleine mutation, qu'à une réelle volonté de regroupement au sein des nouvelles structures que constitue le *castrum* originel. Le phénomène se produit aussi dans la réactivation du rôle central de *civitas*. Je rejoins là, les conclusions adoptées dans l'étude de cas du rocher des Vierges où la notion de *suburbium* est associée à la première mention de cet autre château vicomtal (Ginouvez 1988).

4.3.7. Le second âge castral et la réalisation du regroupement

Ce n'est qu'à l'aube de la phase VII (XII-XIII^e s.) que vont se produire une série de manifestations venant redistribuer mais aussi fixer certains acquis des phases précédentes.

Au niveau ecclésiastique tout d'abord. En 1288, l'évêque Bérenger Guirard supprime la paroisse Saint-Michel pour l'unir à celle de Saint-Jean (Rouquette 1923, 74). Celle-ci ne desservait plus un habitat qui se serait maintenu sur le site de Pichaures depuis la phase 4 et 5, mais les habitants des Moulins situés entre 500 et 1 000 mètres de distance dans la vallée de la Dourbie.

La situation est identique pour l'ancienne église Saint-Martin de Salvesargue. En 1234, l'évêque ne la visite plus au profit de la nouvelle chapelle établie à Puech Augé en liaison avec l'édification d'une tour (*turrem de Podio Augerio*) par les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Rouquette 1923, 73-74).

A ce remodelage du paysage ecclésiastique correspond alors une mutation de l'habitat *in villa*. Celui-ci, groupé, est alors organisé selon un plan visiblement concerté à l'intérieur d'une fortification comportant une enceinte et des fossés, accueillant également un château. L'on ne peut évoquer cette situation sans établir de corollaire avec l'ancienne structure fortifiée de la première moitié du XI^e siècle (site de la Tourelle). Nous avons vu que celle-ci maintenue à l'écart de la *villa Nibiano*, paraissait être exclusivement limitée à une résidence seigneuriale de contrôle et de surveillance. Alors, que conclure ?

La première forteresse était-elle réellement limitée à une résidence seigneuriale ou s'agissait-il d'une première tentative de regroupement, d'habitats restés dispersés en opposition avec l'habitat *in villa* déjà groupé et organisé ? La conséquence aurait été une bipolarisation de l'espace comme cela s'est produit au Pouget avec le *castrum* et la *villa* Saint-Amans (Schneider 1989, 368). Une hypothèse peut être avancée.

L'apparition de pouvoirs nouveaux (tour de Puech Augé et commanderie des hospitaliers-maison forte), au milieu du XII^e siècle, a pu avoir comme conséquence le rapprochement de l'habitat seigneurial traditionnel exerçant jusqu'alors un contrôle indirect sur les populations avec l'habitat paysan proprement dit. Matériellement, ce rapprochement se serait effectué par la création d'une structure unique fortifiée entraînant donc l'abandon ou le maintien marginal de l'ancien lieu fort.

Ce schéma, qui oppose initialement le site *in villa* au *castrum* originel n'est pas isolé en lodévois. L'on peut le traduire par un modèle réducteur révélant un habitat paysan ouvert, mais suffisamment groupé pour constituer l'assise, le pôle habité d'un terroir opposé à un habitat nouveau fortifié, résidence aristocratique et caserne établie en marge du terroir. L'on pourrait citer comme exemple les situations de Gibret/Saint-Vincent Gignac, Montpeyroux, Le Pouget, Saint-Saturnin et peut-être aussi Clermont qui traduisent nettement une bipolarisation entre l'habitat ancien *in villa* ou plus rarement *in parrochia* d'une part et l'habitat castral nouveau d'autre part.

La seconde étape de cette évolution, que l'on peut alors qualifier de véritable *incastellamento* verra progressivement l'effacement de l'un ou l'autre des pôles primitifs. A Nébian, mais aussi à Saint-Saturnin, le regroupement s'opère dans le cadre de la *villa* selon un modèle urbanistique nouveau (figure 22). Le logis

4.3.8. L'exploitation intensive du terroir, les derniers fronts de conquête agraire

Les phases 8 et 9 font ici figure d'épilogue. La documentation rassemblée, trop lacunaire, n'éclaire qu'une partie des réalités. En sus d'un habitat groupé, véritable centre polarisant du terroir, existe toujours un habitat dispersé, traditionnel pour la phase 8, mais nouveau en phase 9. Le poids économique de ce type d'habitat n'est pas négligeable. Les nombreux moulins ou foulons (on en recense quatre pour le XII^e siècle) participent depuis la phase VII au développement d'un puissant artisanat dont l'aboutissement sera en phase 9, la naissance d'une société industrielle.

Par delà ces considérations, des remarques plus ponctuelles peuvent être ajoutées, notamment à propos des sites ecclésiastiques. En effet, le dépouillement des visites pastorales, documents dont la richesse n'est pas à démontrer, autorise une réflexion en aparté sur le sens qu'il faut donner à la notion de « paroisse ». Celle de Saint-Michel perd son statut dans la seconde moitié du XII^e siècle au profit de Saint-Jean. Il est donc surprenant de trouver en 1635 un compte-rendu de visite ordonnant de clore le cimetière (Segondy 1958). L'on a donc continué d'inhumer des gens dans l'ancien lieu de sépulture bien après la perte du titre paroissial. Cette situation, loin d'être unique, trahit bien le maintien d'un habitat dispersé dont le lien communautaire très marqué survit aux mutations tardives du réseau paroissial. Phénomène inverse, il existe des lieux de sépultures organisés à proximité de sites ecclésiastiques qui n'ont jamais eu de titre paroissial⁽⁶⁾. Il est donc délicat archéologiquement d'utiliser l'argument, présence de nécropole, pour identifier une église paroissiale.

5. Discussion sur l'essai nébianais : une approche thématique, un regard élargi au lodévois et à la moyenne vallée de l'Hérault

Ce dernier chapitre voudrait exposer quelques thèmes de réflexion et confronter les données issues de l'enquête nébianaise à l'ensemble du lodévois, non pas sous forme de synthèse, mais plus modestement, au vu de l'indigence des documents actuellement exploitables, dans une discussion destinée à dégager des pistes de recherche.

5.1. L'habitat rural gallo-romain

Pendant le Haut Empire, la plaine lodévoise, semble exploitée à partir de deux habitats groupés principaux, peut-être des *vici*, mais pour l'heure aucun document épigraphique ne peut l'attester. Tout deux sont étroitement liés à des voies de communication importantes. Il s'agit du Clos de Cornils à Lacoste et de Peyre-Plantade/L'Estagnol à Clermont-L'Hérault. Le destin de ce dernier, dont la superficie dépasse les dix hectares, est également affecté par la série d'abandons de la fin du second siècle et de la première moitié du troisième, principalement attestés dans l'espace nébianais sur des habitats modestes. Au delà d'une interprétation qui verrait la disparition des petites et moyennes propriétés, ou encore de simples bâtiments annexes, telle que pourrait le suggérer l'enquête nébianaise, il faut donc évoquer la profondeur des mutations qui affectent aussi la principale agglomération secondaire du lodévois. A la fin du III^e siècle, l'ensemble du site de Peyre-Plantade s'est contracté sur deux villae établies aux abords immédiats de l'habitat groupé. La première, celle de Gorjan, sera abandonnée dans le courant du V^e siècle, puis réoccupée à des fins funéraires au cours du Moyen Age. La seconde, celle de Saint-Peyre, donnera assise à une structure territoriale médiévale comportant un groupe ecclésial - paroisse et chapelle annexe - (Schneider 1989, 122).

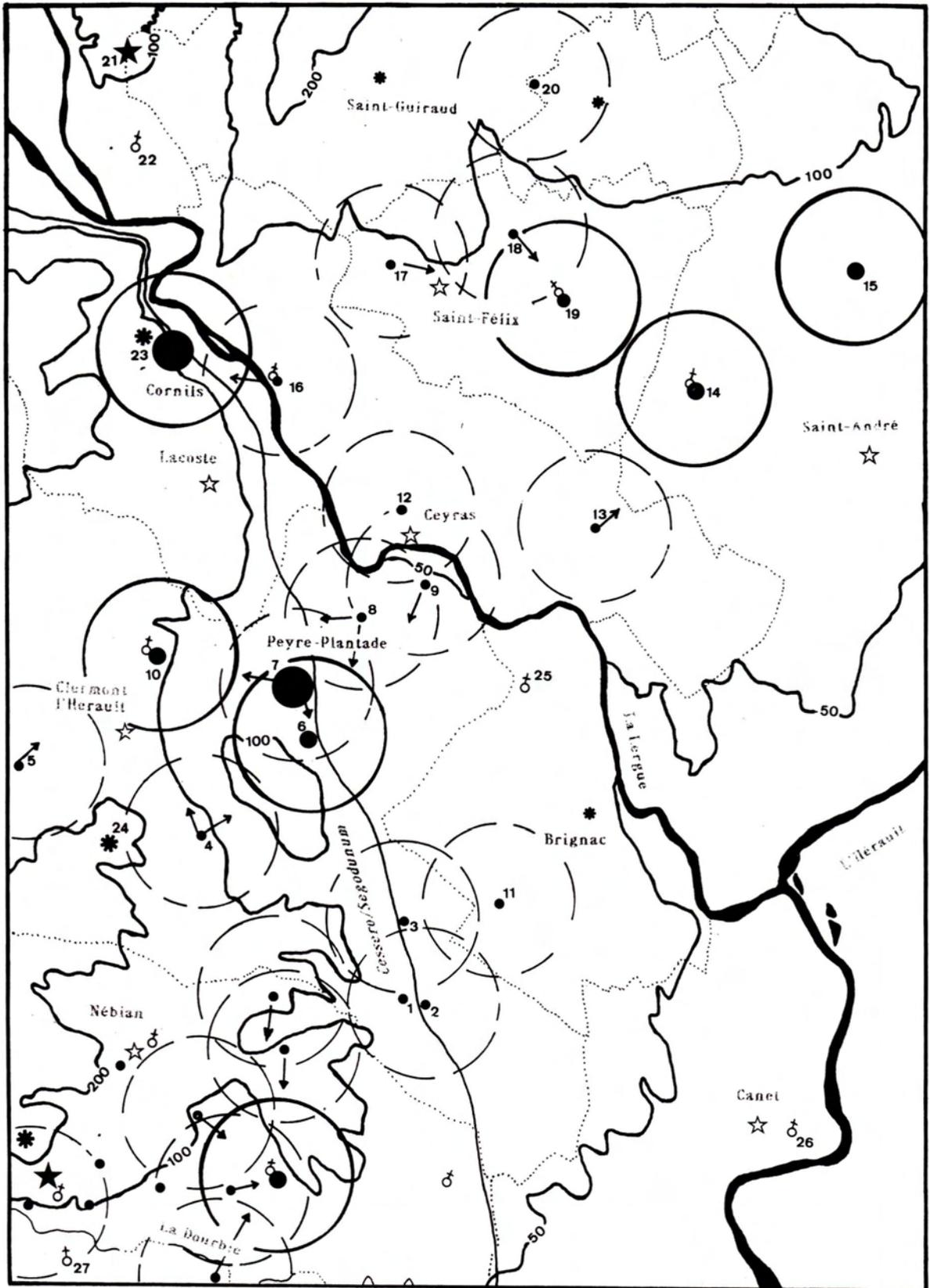


A : Tours d'angle détruites
B : Ouvrage d'entrée
C : Commanderie des hospitaliers
D : Silo de la fin du XI^e siècle

Fig. 22. - Plan cadastral actuel figurant les fortifications d'agglomération.

seigneurial lorsqu'il existe, est intégré à l'enceinte villageoise dont la symbolique supplante désormais celle de l'ancienne tour du premier Age Castral. Ce modèle semble dominer dans la plaine, plus rarement aussi en plateau. Cette génération castrale tardive, que l'on fixe actuellement en toute prudence sur la fin du XII^e ou le XIII^e siècle, trouve de nombreux échos en lodévois. L'on peut citer les cas de Lacoste, Nébian, Saint-Félix, Saint-Saturnin et peut-être aussi, bien que probablement plus tardif, Canet.

La seconde ligne d'évolution voit l'absorption de la *villa* par le *castrum*, selon un modèle beaucoup plus méditerranéen, mais minoritaire dans la plaine lodévoise. Le seul exemple concerne Clermont et sur la rive gauche de l'hérault Gignac, peut-être aussi Montpeyroux, mais dans ce dernier cas la situation est mal établie.



- ✱ Habitat du haut Empire (I av.-II ap.)
 - Habitat gallo-romain de type villa (I^{er}-V-VI^e siècle)
 - Habitat groupé gallo-romain
 - Habitat préromain de type oppidum
- Église du haut Moyen Age
 - ★ Castrum originel (X-XI)
 - ☆ Habitat villageois fortifié de la seconde génération castrale (XII-XIV^e)

Fig. 23. - Le bassin inférieur de la Lergue, plaine méridionale du Lodévois. Schéma théorique figurant les remembrements fonciers romain tardifs. *Clermont-l'Hérault* n° 2 Fouscais, n° 1 La Cascade, n° 3 Quintarié, n° 4 Sarac, n° 5 Les serrières, n° 6 Gorjan, n° 7 Peyre-Plantade, n° 8 Les Clavelières, n° 9 Le devant de Ceyras, n° 10 Saint-Peyre, n° 25 La Ramasse. *Brignac* n° 11 Salamane, n° 25 Saint-Martin. *Ceyras* n° 12 Le Saou, n° 13 Lussac, n° 16 Saint-Pierre. *Saint-André* n° 14 Saint-Martin, n° 15 Sainte-Brigitte. *Saint-Félix* n° 17 Les Clapouses, n° 18 La Roque, n° 19 Saint-Julien-d'Avizas. *Jonquières* n° 20 les Moullières. *Le Bosc* n° 21 Gibret, n° 22 Saint-Vincent. *Lacoste* n° 23 Cornils.

Il paraît possible d'établir un lien entre la disparition de cette agglomération et l'abandon des exploitations modestes agricoles ou artisanales, touchant d'ailleurs l'ensemble du lodévois. Au demeurant, pour ne pas dévier dans un domaine spéculatif, il faut bien reconnaître que ces quelques considérations ne sont qu'un point de départ, puisqu'aucune fouille extensive n'a encore été menée dans cette région pour cette période (7). Peyre-Plantade désigne peut-être une communauté marchande et agricole issue des mutations de l'habitat préromain qui ne survivra pas à l'évolution des structures foncières tendant vers la concentration des terres et des richesses au profit d'un nombre limité de grands domaines. Il n'est pas encore possible de préciser si les rythmes de croissance ont été concurrents ou indépendants, si la mise en valeur de ces nouveaux domaines a été constante. Il faut bien reconnaître que le processus de cette concentration est encore largement méconnu. Seul l'abandon d'un certain type d'habitats traduit une nouvelle répartition de la propriété dans une perspective liée au renforcement et à la dynamique de quelques domaines, à la modification des rapports ville/campagne (disparition du relais que constituait Peyre-Plantade) mais aussi des rapports sociaux (disparition ou mobilité d'un type de population que l'on pourrait dire « villageoise »). Cette opinion voudrait du moins nuancer les interprétations expliquant très fréquemment les mêmes situations par des facteurs exogènes et dépressifs : chocs des invasions, peste, brigandage, dévaluation monétaire.

Enfin, si la documentation archéologique, encore très laconique en lodévois, ne permet pas une analyse rigoureuse de ces transformations comme cela a été fait en d'autres régions (Vallat 1978, Bessac et al. 1987), il ne faut pas oublier que l'enquête nébianaïse, comme d'ailleurs l'ensemble des démarches archéologiques liées à la prospection, repose sur l'observation d'habitats abandonnés, donc archaïques. Dans ce sens, peuvent être effacés ou minimisés les mécanismes de la dynamique du peuplement. Abandon d'habitat présuppose également adaptation de la population de ce même habitat à de nouvelles contraintes et structures sociales. Seule une étude basée sur la longue durée pourra alors rendre compte des phénomènes liés à la dépression de certains sites consécutifs ou non à la vitalité d'un autre nombre de domaines (8). C'est seulement dans ce type de rapport que pourra être évaluée réellement l'histoire du peuplement d'une région. La seule considération du poids numérique de l'habitat accentuant les phases de rupture n'autorise qu'une interprétation limitée des phénomènes enregistrés (9). Une approche récente tenant compte, non plus de la totalité de l'habitat antique, mais simplement d'une forme d'habitat (la villa) étudiée en diachronie pour toutes les périodes de l'antiquité, en Basse-Provence occidentale (Leveau 1989) renouvelle ainsi la problématique et secoue les poncifs historiographiques (10).

5.2. A propos des réoccupations ponctuelles tardo-romaines

Le cas du site des Gaujousses à Nébian, habitat occupé du 1^{er} siècle avant notre ère, au début du 1^{er} après, mais présentant quelques céramiques de la fin du 4^e siècle ou du 5^e siècle, nous permet d'aborder le problème de sites réoccupés ponctuellement ou simplement fréquentés dans l'antiquité tardive. Cette distinction ne peut être établie clairement sur la base de simples prospections. Une enquête élargie à l'ensemble du lodévois et de la moyenne vallée de l'Hérault montre sur un échantillon limité de 30 sites que 16,66 % soit 5 cas sont affectés par cette situation. Il s'agit des sites de Saint-Bézard à Aspiran (Genty 1976), de Quintarié à Clermont-l'Hérault, des Gaujousses à Nébian, Saint-Jean de Vareilles à Paulhan et des Clapouses à Saint-Félix. Chacun de ces sites peut renvoyer à une réalité différente, mais l'on voudrait tenter de lier ces contextes marginaux à d'autres types d'implantation, telle celle de Puech-Augé à Nébian correspondant à un petit site inférieur à 150 m² et dont nous connaissons d'autres exemples dans la moyenne vallée de l'Hérault (11). Peut-être faut-il rattacher

l'ensemble de ces manifestations, à une traduction en plaine des mêmes mouvements, qui conduisent au troglodytisme dans un autre type d'environnement. Pour le lodévois, on pourrait citer les exemples de la grotte de Labelil à Lauroux (Bousquet et al. 1966) ou encore des Roquets à Saint-Etienne de Gourgas (12). Création d'habitats ponctuels et modestes, réoccupation de ruines (?) et troglodytisme traduisent sans doute l'existence d'une population mobile, marginale, peut-être pastorale.

Un éclairage plus précis peut-être donné sur ces réoccupations par l'exemple de la fouille menée à Peret sur une ferme gallo-romaine de garrigue (Olive 1989). Au delà de l'abandon du site sur la fin du 1^{er} siècle de notre ère, on observe une réoccupation des mêmes lieux caractérisée par des constructions sommairement assisées et liées à la terre. La chronologie de ces faits, mal établie, pourrait correspondre, au regard des progrès récents réalisés sur la connaissance des céramiques, à la dernière Antiquité ou aux premiers temps du haut Moyen Age.

5.3. Eglises et nécropoles avant l'an mil

L'exemple de Pichatures/Saint-Michel et de Saint-Martin de Salvesargue à Nébian peut introduire un thème de réflexion sur la genèse d'une catégorie précise de bâtiments ecclésiastiques. Dans ces deux cas, l'apparition de ces édifices semble liée à la présence d'une nécropole tardo-romaine. L'antériorité de l'espace funéraire sur le bâtiment ecclésial ne peut être encore clairement établie en l'absence de fouilles. D'ailleurs les travaux conduits à Lunel-Viel, notamment autour de l'église, viennent illustrer sur des bases précises ce problème (Raynaud 1989).

Une enquête menée en lodévois (Schneider 1989, 348), montre que sur 18 nécropoles romaines tardives, près de 9 ont été accompagnées à un moment donné d'un bâtiment ecclésial. L'exemple le plus caractéristique correspond à l'église Saint-Saturnin des Plans. Une inscription découverte dans l'édifice se déployant sur quatre lignes (8 × 64 × 41) (HIC REQUIESC... BONAE MEM... ENTIVS QVI... EPTVAGINTA O...) atteste une épitaphe funéraire chrétienne que l'on peut dater des v-vi^e siècles (Giry 1978). Saint-Saturnin des Plans pourrait ainsi présenter une genèse ancienne. Au 11^e siècle, l'église est associée à une villa et possède une chapelle (Martin 1900, 27). Cette chapelle, Saint-Sauveur, a été construite dans la dernière moitié du x^e siècle (13).

Ces quelques remarques voudraient attirer l'attention sur cette génération ancienne de fondations ecclésiastiques, comme sur la construction d'un nouveau paysage monumental pré-carolingien à partir duquel pourrait se redéployer, ceci toujours avant l'an mil, la génération des édifices préromans. Ainsi le poids de l'*ecclesia matrix*, pour ne pas parler de réseau paroissial, pourra-t-il être mieux perçu.

L'enquête nébianaïse, seule zone du lodévois ayant fait l'objet d'une prospection quasi-systématique, n'est pourtant pas exhaustive. Elle voudrait du moins montrer l'intérêt d'une investigation limitée dans l'espace au seul cadre d'un terroir communal. A cette échelle réduite apparaissent fort bien les phénomènes marquants du peuplement historique régional. Si les solutions à ces problèmes ne peuvent être réellement fournies par ce type d'enquête, elle permet du moins d'orienter clairement les réflexions et de dégager des pistes de recherches à partir d'exemples monographiques.

Trois thèmes principaux peuvent être retenus. L'impact de la conquête agraire gallo-romaine du haut empire, qui ouvre de vastes zones de défrichement et/ou de mise en valeur, à laquelle succède à partir du 3^e siècle, une nouvelle distribution de la propriété et une modification de la répartition de l'habitat. Non par la création de nouveaux sites, mais par le renforcement de certains domaines consécutifs à l'abandon des plus modestes. La dynamique de ces premières concentrations nous échappe encore totalement. La mise en valeur de ces nouveaux terroirs remembrés a-t-elle été continue ? Y-a-t-il eu concurrence entre ces domaines en pleine expansion ? Quels étaient les mécanismes de la croissance ? Il faudra étendre l'enquête à l'ensemble de

la micro-région pour apporter des éléments de réponse. La figure n° 23 rend compte du schéma théorique de ce processus à partir des surfaces d'exploitations restituées à Nébian, et du premier inventaire réalisé pour ces sites (Schneider 1989).

Pour le Moyen Age, deux étapes sont apparues. La mise en place d'un premier réseau ecclésial avant l'an mil, qui semble répondre à l'émergence d'habitats éclatés nouveaux, consécutifs aux mutations du domaine romain tardif dans les premiers siècles du haut Moyen Age.

La seconde ligne d'évolution voit à l'aube du XI^e siècle, une opposition marquée entre l'apparition d'un habitat fortifié et perché et l'organisation progressive d'un pôle « villageois » dans le cadre de structures territoriales traditionnelles. Cette dualité nettement exprimée à Nébian, que nous avons traduite dans un modèle réducteur en opposant « caserne perchée » et hameau ou village paysan ouvert, trouve de nombreux échos en Lodévois. Il faudra maintenant en reconnaître précisément les formes et dégager les étapes qui marquent le maintien de cette dualité ou la fusion au sein de l'une ou l'autre structure.

Cette enquête entreprise dans la longue durée voudrait aussi montrer à l'archéologue et l'historien du haut Moyen Age la nécessité d'intégrer les problématiques des chercheurs antiquisants, pour former une seule et unique archéologie historique du monde rural. Le devenir du grand domaine romain tardif, comme premier centre polarisateur des terroirs, est une donnée fondamentale à intégrer dans la compréhension des réseaux d'habitats, villageois ou autres, antérieures à l'avènement des cités castrales. C'est à un premier pas dans cette direction que l'on a tenté de faire aboutir cette étude.

* Allocataire de recherche (Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne), Rés. Gustave Eiffel, 15 rue H. Labrousse, log. 6, 34070 Montpellier. Article rédigé en novembre 1990.

BIBLIOGRAPHIE

ALAUS et al. 1898. ALAUS P., CASSAN A. et MEYNIAL E. – *Cartulaire de Gelone*, Montpellier 1898.

AMBLARD et al. 1985. AMBLARD L., GIRARD A. et RAYNAUD C. – Occupation du sol entre Lez et Vidourle. L'Habitat rural dans les cantons de Lunel et Mauguio (Hérault) du I^{er} siècle av. J.-C. au X^e de notre ère. *Actes du CX^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Montpellier 1985, pp. 139-160.

APPOLIS 1951. APPOLIS E. – *Un pays languedocien au milieu du XVIII^e siècle : le diocèse civil de Lodève*, Albi 1951.

BARRANDON 1963. BARRANDON E. – La commanderie de Nébian aux XII^e-XIV^e siècles, *Fédération Historique du Languedoc-Roussillon*, 36^e congrès, 1959-1963.

BERTIN 1967. BERTIN J. – *Sémiologie graphique*, Paris 1967.

BESSAC et al. 1987. BESSAC J.-C., CHRISTOL J.-L., FICHES et al., – *Etudes sur Ugernum ; Beaucaire et le beaucairois à l'époque romaine*, 2 vol., Caveirac 1987.

BLANCHEMANCHE 1990. BLANCHEMANCHE Ph. – *Bâtisseurs de paysages*, Maison des sciences de l'homme, Paris 1990, 329 p.

BONNET 1930. BONNET E. – *Répertoire Archéologique du département de L'Hérault*, Montpellier 1930.

BOUSQUET et al. 1966. BOUSQUET N., GOURDIOLE R. et GUIRAUD R. – La grotte de Label près de Lauroux (Hérault), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 15, 1966, pp. 79-92.

BOURIN-DERRUAU 1987. BOURIN-DERRUAU M. – *Villages médiévaux en bas-Languedoc. Genèse d'une sociabilité (X-XIV^e)*, 2 vol., Paris 1987.

BRUNEL 1926-52. BRUNEL C. – *Les plus anciennes chartes en Langue provençale*, 2 vol., 1926-1952.

CASSAN et al. 1900. CASSAN (Abbé) et MEYNIAL E. – *Cartulaire d'Aniane*, Montpellier 1900.

CLOAREC 1984. CLOAREC J. – *Des paysages*, *Études Rurales* n° 95-96, 1984, pp. 267-290.

COMBARNOUS 1961. COMBARNOUS G. – Trois localités disparues : Peyre Plantade et Petra Quintaria à Clermont l'Hérault, Roca Cervaria à Aspiran, *Congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon*, Montpellier 1961, Paris 1962, pp. 117-128.

COMBARNOUS 1970. COMBARNOUS G. – Un double itinéraire gallo-romain de Saint-Thibéry à Lodève par Pézénas et Clermont-l'Hérault d'après la table de Peutinger, *Actes du Congrès de la Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, Béziers 1970, pp. 77-89.

DEVIC et al. 1876. DEVIC D. et VAISSETTE D. – *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse 1876.

DUCHESNE 1907. DUCHESNE L. – *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, I, 2^e éd., 1907.

DUHAMEL-AMADO 1990. DUHAMEL-AMADO C. – Les pouvoirs et les parents autour de Béziers (980-1100), *Annales du Midi*, t. 102, 1990, pp. 309-317.

DURAND 1985. DURAND A. – Regroupement des hommes et création du maillage paroissial dans la garrigue nord-montpelliéraine aux X^e-XII^e siècles d'après le cartulaire d'Aniane, *Congrès National des Sociétés Savantes*, Montpellier 1985, pp. 271-286.

DURLIAT 1957. DURLIAT M. – Les autels de Septimanie du V^e au VIII^e siècle, *Actes du V^e congrès international d'archéologie chrétienne*, (Aix-en-Provence 1954), Paris 1957.

FAVORY et al. 1987. FAVORY F., FICHES J.-L., GIRARDOT J.-J. – L'analyse des données appliquée à la typologie des sites gallo-romains dans le beaucairois (Gard) : matériel de prospection et environnement paysager, *Gallia* 45, 1987, pp. 67-85.

FAVORY 1989. FAVORY F. – Occupation des sols en Narbonnaise : Présentation d'une pratique collective, Actes des journées d'étude sur les méthodes de prospection, Loupian 19-20 novembre 1988, *Archéologie en Languedoc*, 1989 (2-3), pp. 29-33.

FERDIÈRES 1986. FERDIÈRES A. et ZADORA-RIO E. (dir.). – *La prospection archéologique : paysage et peuplement*, D.A.F., 1986.

FÉVRIER 1978. FÉVRIER P.-A. – Problèmes de l'habitat du midi méditerranéen à la fin de l'antiquité et dans le haut Moyen Age, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, Mayence, 25, 1978, pp. 208-247.

FICHES 1982. FICHES J.-L. – Les transformations de l'habitat autour de Nîmes au Haut-Empire, *Villes et campagnes dans l'empire romain*, Actes du colloque organisé à Aix-en-Provence par l'U.E.R. d'histoire, les 16 et 17 mai 1980, Université de Provence 1982, pp. 111-124.

FIXOT 1989. FIXOT M. et ZADORA-RIO E. (dir.). – L'église, le terroir, *Monographie du CRA n° 1*, C.N.R.S. 1989, 157 p.

GALLIA CHRISTIANA 1739. GALLIA CHRISTIANA, tome VI, Parisii 1739, *Ecclesia Leutensis*, col. 525-609 ; *Instrumenta*, col. 263-294.

GARCIA 1986. GARCIA D. – L'Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Hérault, *Etudes sur l'Hérault*, 2-3, 1986-1987, pp. 14-24.

GARCIA 1990. GARCIA D. – *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault de la fin de l'Age du Bronze au Principat d'Auguste*, Thèse pour le Doctorat Nouveau Régime, Montpellier III 1990, 404 p.

GASCO 1974. GASCO Y. – Les matrices graphiques ordonnables, Bertin et l'intérêt de leur application en archéologie, *Congrès Préhistorique de France*, 20^e session Provence 1974, (1976), pp. 295-310.

GENTY 1976. GENTY P.-Y. – Observation sur l'habitat lié aux ateliers de potiers gallo-romains d'Aspiran, *Bull. de la Soc. d'Ét. Sc. de Sète*, VI-VII, 1976, pp. 45-63.

GERMAIN 1884-6. GERMAIN A. – *Cartulaire des Guilhems*, Montpellier 1884-6.

GINOUVEZ 1987. GINOUVEZ O. et SCHNEIDER L. – Nécropoles de l'antiquité tardive et du haut Moyen-Age dans la moyenne vallée de l'Hérault : essai d'inventaire et approche de l'environnement social, *Archéologie en Languedoc*, 4, 1987, pp. 91-98.

GINOUVEZ 1988. GINOUVEZ O. et SCHNEIDER L. – Un castrum des environs de l'an mil en Languedoc central : le rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 6, 1988, pp. 101-122.

GIRY 1978. GIRY J. – L'église des Plans, *Bull. du Gr. de Rech. et d'Ét. du Clermontois*, n° 9, 1978, pp. 20-21.

JANIN 1989. JANIN T. et BOURGUIGNON L. – Le site néolithique de Saint-Jean de la Dourbie à Nébian, *Bull. du Gr. de Rech. et d'Ét. du Clermontois*, n° 53-55, pp. 2-6.

LEVEAU 1983. LEVEAU Ph. – La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village, *Annales E.S.C.*, n° 4, 1983, pp. 920-942.

LEVEAU 1989. LEVEAU Ph. – Villae et occupation du sol à l'époque romaine autour de l'étang de Berre, Actes des journées d'étude sur les méthodes de prospection, Loupian 19-20 novembre 1988, *Archéologie en Languedoc*, 1989 (2-3), pp. 37-42.

LUGAND 1988. LUGAND M. et PELLECUER Ch. – La villa des Près-Bas à Loupian (Hérault). Essai sur un modèle d'occupation du sol autour de l'étang de Thau, *Actes des IX^e journées d'Archéologie Mérovingienne : Gaule Mérovingienne et monde méditerranéen*, Lattes 1988, pp. 131-141.

MALVIS 1988. MALVIS J.-M. – Anthropisation de l'espace lunellois (communes de Lunel et de Marsillargues). Périodes romaines et médiévales, *Études sur l'Hérault*, N.-S. 4, 1988, pp. 15-36.

MARTIN 1900. MARTIN E. – *Cartulaire de la ville de Lodève*, Montpellier 1900.

MARROU 1985. MARROU H.-I. – *L'église de l'Antiquité tardive*, Points Seuil, 1985, 313 p.

NOUGARET 1975. NOUGARET J. – Architecture et sculpture romanes dans l'ancien diocèse de Lodève, *Un diocèse languedocien, Lodève Saint-Fulcran*, Millau 1975, pp. 97-113.

OLIVE 1989. OLIVE C. – Une installation de pressurage en lodévois à Peret (Hérault), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, pp. 223-244.

PARODI et al. 1987. PARODI A., RAYNAUD C. et ROGER J.-M. – La Vaunage du III^e siècle au milieu du XII^e. Habitat et occupation des sols, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome V, 1987, pp. 3-59.

PASSELAC 1983. PASSELAC M. – L'occupation des sols en Lauragais à l'âge du Fer et pendant la période gallo-romaine : acquis, problèmes et méthodes, *Le Lauragais, Histoire et Archéologie*, Montpellier 1983, pp. 29-63.

POUPET 1988. POUPET P. – Fixité et mobilité des paysages, *La pensée*, n° 265, 1988, pp. 43-56.

RAYNAUD 1989. RAYNAUD Cl. – Lunel-Viel, in L'église, le terroir (sous dir. M. Fixot et E. Zadora-Rio), *monographie du CRA n° 1*, C.N.R.S. 1989, pp. 105-114.

ROUQUETTE 1923. ROUQUETTE J. – *Cartulaire de l'église de Lodève* (Livre Vert), Montpellier 1923.

SCHNEIDER 1989. SCHNEIDER L. – *Première approche des structures du peuplement en lodévois et biterrois nord-oriental (v-XIII^e siècle) : essai d'archéologie extensive*, Mémoire de maîtrise, Montpellier 1989, (393 p. dactyl.).

SCHNEIDER 1991. SCHNEIDER L. – *Recherches sur le village en Languedoc central : Traditions antiques et innovations médiévales (VIII-XIV^e siècle)*, Mémoire de D.E.A., Aix-en-Provence, 1991, (116 p. dactyl.).

SEGONDY 1958. SEGONDY J. – *Les églises du diocèse de Lodève*, manuscrit déposé à la bibliothèque municipale de Montpellier, 1958.

SILLIÈRES et al. 1985. SILLIÈRES P. et VERNHET A. – La voie romaine de Segodunum-Cessero à l'Hospitalet-du-Larzac, *Aquitania* 3, 1985, pp. 63-69.

SOUTOU 1991. SOUTOU A. – Le château de Roque-Cervièrre (X^e-XII^e s.) à Nébian (Hérault), *Bull. du Gr. de Rech. et d'Ét. du Clermontais*, n° 56-58, 1990-1991, pp. 41-45.

VALLAT 1978. VALLAT J.-P. – L'évolution des structures agraires et des rapports sociaux dans la cité des Ségusiaves : problèmes et méthodes, *Dialogues d'Histoire ancienne*, 4, 1978, pp. 187-189.

ZADORA-RIO 1986. ZADORA-RIO E. – La prospection archéologique et l'évolution de la notion de site, *La prospection archéologique : paysage et peuplement*, Documents d'Archéologie Française, 1986, pp. 11-15.

D. Garcia (Saint-Jean I), O. Ginouvez (Campaurus II), C et M. Olive (Le Cayla, Les Traversiers), D. Orliac (Saint-Jean I) et L. Schneider. Chaque site est aujourd'hui intégré à l'inventaire archéologique sous un numéro appelé dans le catalogue.

4 – Ne possédant ni ville importante, ni musée, cette région ne bénéficie pas d'une tradition archéologique ancienne comparée aux grands pôles « historiographiques » que constituent les ensembles de Narbonne et Carcassonne, des bassins Montpellierain et Nimois, ou encore d'Avignon, Beaucaire et de Bagnols sur Cèze.

5 – Une interprétation récente vient d'être émise par monsieur André Soutou (Soutou 1991). Cet auteur tente d'identifier le site de la Tourelle avec le toponyme Roque-Cervièrre nommé dans plusieurs chartes du cartulaires d'Aniane en 1109 et 1110 (pièces CXVI et CXXI) (*décimo de sancto Baudilio qui vocatur Cerperia*). Son argumentation repose avant tout sur l'hypothèse suivante « le nom commun roca signifiait à cette époque non pas roc, mais fortification bâtie sur un rocher... qui désignait donc un ancien château fort » (Soutou 1991,42). Cette interprétation me semble bien fragile, d'autant plus qu'il n'est jamais fait état une seule fois du terme *castrum* dans les nombreuses chartes que signale l'auteur. A ma connaissance le sens de roca pour celui de *castrum* ou *castellum* n'est pas attesté en Bas-Languedoc comme il l'est pour l'arrière-pays et le Rouergue. En fait, le lieu dit Cervièrre pourrait être situé sur la commune d'Aspiran, proche de Saint-Bézard où le flanc méridional du coteau basaltique des Potences est encore désigné par le toponyme Servièrres (Combarneau 1961).

6 – En 1163, le jugement d'un conflit entre Pierre Caunus, chapelain de Montpeyroux, et les gens de La Garrigue précise que la sainte église de La Garrigue serait toujours soumise comme chapelle à l'église paroissiale de Montpeyroux, mais que le chapelain pourra ensevelir dans le cimetière de La Garrigue ceux qui y auraient choisi leur sépulture et les autres dans celui de la paroisse (Alaus 1898, 463-464).

7 – Les résultats des travaux de Dominique Garcia et de Daniel Orliac sur l'oppidum de La Ramasse à Clermont-L'Hérault permettront d'aborder sur des bases solides la genèse de cette agglomération inscrite semble-t-il dans les mutations tardives de l'habitat préromain, mais aussi sur son destin auquel l'on peut lier avec prudence un repère tardif sans doute consécutif à l'abandon de Peyre-Plantade situé entre la fin du II^e siècle et le début du III^e.

8 – Un exemple d'une telle approche vient d'être donnée pour la Vaunage (Parodi 1987).

9 – Cette opinion voudrait nuancer les propositions d'une enquête récemment menée en Lodévois (Olive 1989). L'auteur propose 90 % d'abandons d'habitats centrés sur la fin du II^e siècle, ceci pour une région qui englobe tout le bassin de l'Hérault, jusqu'à Nizas, Lézignan la Cèbe. Ce résultat, issu d'un type de prospection non systématique, semble minimiser la réalité de l'habitat romain tardif et haut-médiéval, puisque pour une région plus réduite (Cantons de Clermont-l'Hérault et Gignac) près de 30 sites des v-vi^e siècles ont été reconnus. Parmi ceux-ci, 63,33 % sont issus du haut empire, tandis que 40 % seront encore occupés dans les premiers siècles du haut Moyen Âge. Par delà ces divergences, c'est la méthode d'exploitation des données issues des différentes formes de prospections archéologiques utilisées qu'il faut évoquer. Sans exposé faisant référence au cadre méthodologique adopté, il devient impossible de comparer et d'utiliser les résultats de ces différentes enquêtes ! Il faut bien reconnaître aussi que le mobilier gallo-romain commun des années 250-350 est encore trop méconnu dans cette micro-région. L'on ne possède toujours pas d'ensemble clos qui puisse servir de référentiel. Le problème de la conservation de ces mobiliers en surface est peut-être aussi à prendre en compte ?

10 – Pour cet auteur, et par une démarche liant un système d'habitat à des études de l'environnement autour de l'étang de Berre en Provence, « il apparaît difficile de croire, comme on l'avait fait, à une rupture dans l'occupation du sol après le II^e siècle. En fait, au delà du III^e siècle de notre ère la région semble presque aussi densément occupée qu'au Haut-Empire.

11 – C'est le cas notamment du site des Rieux et de Port de Canau au Pouget, site parfois difficile à repérer car ne présentant que peu de traces en surface.

12 – Renseignements communiqués par Monsieur Yves Gasco

13 – En 988, Saint-Sauveur correspond à la première donation d'un groupe de 6 autres églises par Saint Fulcran (Martin 1900, 15). Pour chacune d'entre-elles, l'évêque Fulcran rappelle un fait important. *Sic dono eas supradictas aulas dei, in tali ratione ut ipsi qui eas aedificaverunt, et illorum posterii habeant honorem qui inter me et illis convenit* (Martin 1900, 16). Cette déclaration atteste une fondation récente puisque Fulcran a reconnu des honneurs à ceux qui les ont bâties et dotées. De plus, ces fondateurs apparaissent être des laïques puisque leur postérité devra jouir au même titre des privilèges accordés.

NOTES

1 – Carte du diocèse de Lodève levée par la Société Royale des Sciences de Montpellier, vers 1770.

2 – Bocacerz dans les chartes médiévales (Alaus 1898, 41) parce qu'elle désignait l'étroit défilé duquel s'échappait alors de son long couloir taillé dans les ruffes permienues, la rivière Lergue pour déboucher dans le bassin médian de l'Hérault.

3 – Ces différentes prospections réalisées depuis 1982 par le Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais ont été conduites par

Année de parution : 1992

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1991-1992



ANTIQUITÉ :

Rosa MONTEILS, Sondages sur une terrasse du Puech Balat, Aumes (Hérault) ;

Yves MANNIEZ, La céramique gallo-romaine tardive de la nécropole des Clapiès à Villeneuve-lès-Béziers (Hérault).

MOYEN AGE :

Henri BARTHES, Inventaire sommaire de la collection de Doat II (Bibliothèque nationale) ;

Laurent SCHNEIDER, Recherches récentes sur la campagne lodévoise - Le cas d'un terroir - Nébian de l'Antiquité à la fin du Moyen Age ;

Claudie DUHAMEL-AMADO, Aux origines des Guilhems de Montpellier (X^e-XI^e siècle). Questions généalogiques et retour à l'historiographie ;

André SOUTOU, Les avatars légendaires du Colombier de Saint-Guilhem-le-Désert ;

Henri VIDAL, Jean Combes (1903-1989) Bibliographie des travaux de Jean Combes par G. Romestan.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Sylvie CHATAL, Les tanneurs à Aniane de 1700 à 1789 ;

Catherine REBOUL, Essai pour une étude sociale de la confrérie des Pénitents Blancs de Montpellier à la fin du XVIII^e siècle (1780-1792) ;

Gérard ALZIEU, La suppression du titre abbatial de Saint-Guilhem-du-Désert et de la juridiction quasi épiscopale dont jouissait son abbé sur le val de Gellone ;

Jean SAGNES, Les députés de l'Hérault aux assemblées révolutionnaires (1789-1799) ;

Jean NOUGARET, In memoriam : Jean Claparède (1900-1990).

SOCIÉTÉS TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :

Vincent GIOVANNONI, A propos du patrimoine naval du Languedoc ;

Jean-Louis VAYSSETTES, Les ateliers de faïence fine de Lodève et du Mas del Pont ;

Luc BAZIN, Pour une Banque d'Images en Languedoc ;

André SOUTOU, Deux noms languedociens de la salamandre : la *blando* (Aveyron, Hérault) et la *tabreno* (Gard).

CHRONIQUES :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'art Bibliographie (1988-1992) ;

Henri MICHEL, Histoire moderne : Instruments de travail.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

